



Université D'Abomey-Calavi (UAC)

Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Ecole Doctorale Pluridisciplinaire

« Espace- Culture- Développement »

Formation Doctorale : HISTOIRE – ARCHEOLOGIE

Filière : Archéologie- Histoire de l'Art-Patrimoine

Option : Histoire de l'Art-Patrimoine

MEMOIRE DU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (D.E.A.)

**MONUMENTS D'HISTOIRE DE LA VILLE DE COTONOU,
DES HEROS NATIONAUX ET MAUSOLEES DES
PRESIDENTS DE LA REPUBLIQUE.**

Présenté par :

Prudence S. GNASSOUNOU

Sous la Direction de :

Joseph C.E. ADANDE
Maître de Conférence en
Histoire de l'art à L'UAC

Soutenu le 17/05/2017

SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Remerciements.....	3
Introduction.....	4
Première partie : Présentation géo- historique, approche conceptuelle et méthodologique.....	7
Chapitre I : Présentation géo- historique.	8
Chapitre II : Approche conceptuelle et méthodologique	18
Deuxième partie : Plan provisoire de la thèse et point de la recherche.....	43
Chapitre IV: Etude de quelques monuments d’histoire de la ville de Cotonou suivant les périodes.	49
Conclusion	68
I-Sources	70
II- Eléments de bibliographie	74
Références webographies et images	77
Listes des cartes et illustrations	79

Remerciements

Ce travail n'aurait pu être mené à bout sans le concours précieux de certaines personnes que nous tenons ici à remercier infiniment. A ce titre, nos sentiments de gratitude vont à l'endroit de tous les enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la F.A.S.H.S. sans oublier ceux du Département d'Histoire et d'Archéologie (D.A.H.) de l'Université d'Abomey-Calavi qui nous ont donné le goût de la recherche par la qualité de la formation.

Nous tenons particulièrement à remercier :

- ✓ Notre maître de mémoire, Joseph ADANDE, pour avoir accepté notre inscription et qui, patiemment mais rigoureusement, continue de nous orienter dans la recherche. Nous saluons sa démarche scientifique et son souci pour le travail bien fait ;
- ✓ Le coordonnateur de la filière d'Histoire–Archéologie de l'Ecole Doctoral Pluridisciplinaire, le professeur Obare BAGODO pour sa rigueur méthodologique ;
- ✓ Les enseignants d'Histoire de l'art du Département d'Histoire et d'Archéologie, Dr. Romuald TCHIBOZO et Dr. Didier HOUENOUE pour nous avoir donné une formation de base en Histoire de l'art ;
- ✓ Monsieur Philémon HOUNKPATIN pour ses apports et conseils pratiques ;
- ✓ Monsieur Richard SOGAN, Secrétaire Général du Ministère de la Culture qui s'est toujours montré disponible, chaque fois que nous avons sollicité son concours dans le cadre de nos travaux de recherche ;
- ✓ Monsieur Rodrigue KESSOU, architecte urbaniste dont l'apport technique nous a été très déterminant ;
- ✓ Les artistes plasticiens : Philippe ABAYÏ, Dieu-Donné OTENIA, Félix AGOSSA, Antoine LALEYE, Marcellin AFFA, Dominique KOUASSIVI (Kouas), Dorogui Doro SOUNON et Gratien ZOSSOU pour la promptitude avec laquelle ils ont répondu à nos questions ;
- ✓ Que ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire et qui n'ont pas été cités, ne nous en veuillent pas, car même dans le silence nous leur sommes reconnaissants.

Introduction

La connaissance de l'histoire profonde d'un peuple permet de le particulariser. Si l'histoire de l'Afrique était passée aux oubliettes, l'on comprendrait peu de choses sur les grands personnages qui ont marqué ce continent. A défaut d'une écriture pour consigner l'histoire des peuples et royaumes ou garder le souvenir des grands événements et des figures symboliques, les pouvoirs publics sont soucieux de marquer l'espace et le temps par des représentations, des structures matérielles, voire des monuments.

Ainsi, l'architecture ou l'art de la ville est rarement un objet isolé d'un contexte. Elle s'intègre presque systématiquement à l'environnement urbain. Renforçant les propos d'Elikia M'BOKOLO sur les villes et la tradition urbaine, la notion d'urbanité est intimement liée aux différentes sociétés historiques, symbolisées par des éléments physiques ou visuels, formant la cohésion sociale, économique, spirituelle, culturelle et artistique.¹

L'espace est donc un facteur déterminant dans la construction de l'idéologie politique et sociologique. Les pouvoirs publics précoloniaux, coloniaux et postcoloniaux sont conscients de sa gestion.

Au Bénin, comme partout ailleurs, la gestion ou l'aménagement de l'espace explique le message, la philosophie qu'on veut véhiculer à travers la création artistique. Il est donc clair, si l'on veut dater le phénomène urbain en Afrique et partant au Bénin, que ce n'est pas la colonisation qui a fabriqué les villes africaines² et donc béninoises. Car bien avant l'avènement de la colonisation, l'espace était délimité par des représentations d'entités tutélaires ou "tolègba". Mais l'avènement de la colonisation a introduit d'autres techniques pour immortaliser les héros ou les hauts faits : l'érection des monuments ou mausolées. Ces ouvrages sont plus nombreux dans la capitale économique (Cotonou) que dans les autres villes où leur nombre limité est aussi significatif et évoque le souvenir des héros ainsi que celui des présidents de la République.

¹ PIVIN, J. P., "La ville de toutes les expressions" *In Anthologie de l'art africain du XX^e siècle*, Editions Revue noire, Paris, 2001, 84 p.

² M' BOKOLO E. "Naissance des villes coloniales" *In Anthologie de l'art africain du XX^e siècle*, Editions Revue noire, Paris, 2001, 90 p.

La volonté fervente de marquer le temps, les événements par des monuments serait surtout née après le coup d'Etat du 26 octobre 1972³. C'est donc dans les années 1970 que la plupart des monuments de la période révolutionnaire sont érigés. On peut citer le monument de la place l'Etoile Rouge, de la place du Souvenir, hier place des Martyrs, de la place Bulgarie et la place Lénine. Pendant la période révolutionnaire, l'idéologie du régime du marxisme-léninisme se traduit dans l'implantation des monuments, notamment dans la mégapole, Cotonou.

En effet, la place de l' Etoile Rouge est un symbole fort de cette théorie du soulèvement des masses populaires. C'est pour comprendre l'atmosphère qui a prévalu pendant la période coloniale et postcoloniale, matérialiser un pan de l'histoire précoloniale à travers le symbolisme des faits marquants ou des héros nationaux que nous avons décidé de faire des recherches sur le thème : « Monuments d'histoire de la ville de Cotonou, des héros nationaux et mausolées des présidents de la République ». La situation géographique et le contexte de construction de ces monuments sont inhérents à la politique spatiale et à l'importance des villes. Cotonou, la capitale économique a vu naître pendant la période révolutionnaire (1972-1990) beaucoup de monuments. Ainsi, l'idéologie marxiste- léniniste œuvrant pour l'abolition de toute discrimination, de toute forme d'exploitation⁴ se comprend aujourd'hui à travers le mémoriam de la place de l' Etoile Rouge. Il en est de même pour la place du Souvenir. Ce monument rappelle l'agression du dimanche 16 janvier 1977 de la République Populaire du Bénin par des mercenaires venus de l'extérieur alors que l'hommage rendu aux alliés des révolutionnaires béninois est symbolisé par les places Bulgarie et Lénine. Sur le plan religieux, l'un des monuments de l'ère du Renouveau Démocratique est la statue légendaire implantée sur le boulevard du champ de Foire, " Place Bernardin Cardinal GANTIN" pour immortaliser le prélat. Cette sculpture rappelle l'importance d'un homme qui a été au service de la nation béninoise et de l'Eglise catholique en particulier.

Si la ville économique, Cotonou, abrite un grand nombre de monuments en fonction de son importance, les statuts des villes historiques se définissent par rapport

³ Daho express du 27 octobre 1972

⁴ ALLADAYE J. " la prolifération des rois au Bénin : une excroissance du Renouveau Démocratique", 2016, p1.

aux héros nationaux. A ce titre, la monumentale sculpture du roi BEHANZIN à l'entrée de la ville d'Abomey, celle de BIO- GUERA à Parakou et le mémorial du résistant KABA à Natitingou, évoque les résistances face à l'impérialisme européen et l'occupation territoriale.

Aussi de 1963 à 1972⁵, le souvenir des acteurs politiques reste-il vivant dans les esprits. Des initiatives privées ou venant de l'Etat se traduisent par la construction de mausolées en l'honneur des présidents de la République dans leurs régions de naissance.

Du point de vue géographique et historique, ces monuments et mausolées gardent une connotation forte, revendicative et nationaliste. Le message que chacun d'eux véhicule est intimement lié à l'histoire des villes et à leur contribution à l'histoire nationale.

En répondant à des questions politiques, économiques, historiques culturelles et religieuses, ces ouvrages traitent donc des données spatiales et des normes urbaines.

⁵ Du 1^{er} août au 28 octobre 1963, marquent respectivement le début et la fin de la première gestion du pouvoir politique par le Président Hubert MAGA.

Première partie : Présentation géo- historique, Approche
Conceptuelle et méthodologique

Chapitre I : Présentation géo- historique

1.1. Cadres physiques

Le choix de ce thème est déterminé par la notion spatiale. L'étude des monuments et mausolées, en effet, s'inscrit dans des cadres géographiques. Souvent, ces cadres, villes ou espaces publics d'implantation de ces ouvrages sont choisis en fonction de leur importance historique, politique et socio-économique.

❖ Monuments de la ville de Cotonou étudiés

- **Place de l' Etoile Rouge**

La Place de l'Etoile Rouge est un grand carrefour, point de rencontre de cinq voies (Agontinkon, Vodjè, Saint- Jean, Sikèkodji, Wologuèdè). Ce monument a été construit au temps de la révolution, en 1975.

- **Place du Souvenir**

Situé dans l'angle entre la rue 390 et la route de l'aéroport au nord-est de la Haie vive au quartier Cadjehoun, la place du souvenir est construite en mémoire des martyrs du dimanche 10 janvier 1977. Cette place prend, aujourd'hui, la dénomination de « Place du Souvenir » depuis l'historique Conférence des Forces Vives de la Nation. Le monument qui y est érigé fait partie des monuments à forte connotation historique, au Bénin.

- **Place Lénine**

C'est un grand espace circulaire à l'image de la place de l' Etoile Rouge, à Akpakpa, mais le portrait est déjà détruit, depuis la période de la transition entre la période révolutionnaire et la période démocratique (1990 à nos jours). Il symbolise aussi le régime du marxisme-léninisme.

- **La sculpture de l'unité nationale**

C'est une sculpture métallique, érigée au carrefour Cadjèhoun. Elle est le repère des voies qui mènent à la place du Souvenir, au collège Père Aupiais, à la Haie Vive. Cette sculpture a été réalisée, en 1995, dans le cadre du premier sommet de la francophonie au Bénin.

- **Place Bulgarie**

Cette monumentale statue est construite à Gbégamey. Plus précisément, le nœud qui relie la voie venant de l'ENEAM et allant au CEG Gbégamey. C'est une œuvre

qui souligne les rapports entre la République du Bénin et les pays communistes, en l'occurrence, la place Bulgarie. Le monument a été construit vers la fin des années 1980.

- **Place Bernardin Cardinal GANTIN**

Sur le boulevard du Champ de Foire, qui devient '' place Bernardin Cardinal GANTIN''⁶ se dresse la statue du prélat, en face de la Faculté des Sciences de la Santé (F.S.S.)

- **Sculpture du travailleur enragé**

A la Bourse du travail de Cotonou, dans l'angle supérieur gauche, par rapport au bâtiment administratif, est érigée cette sculpture. Elle symbolise le soulèvement des travailleurs d'octobre 1963, suite à l'abattement des salaires de 25 %. C'est entre 1973 et 1974 que le monument a été réalisé.

- ❖ **Monument des Héros nationaux**

- **Le monument du roi BEHANZIN**

Il est érigé à l'entrée de la ville d'Abomey. Cet ouvrage a été réalisé avec la coopération de la République Démocratique de la Corée.

- **Le monument de BIO GUERA**

Ce monument est implanté au grand carrefour non loin de l'hôpital départemental de Parakou et de la station régionale de l'ORTB.

- **Le Mémorial de KABA.**

A l'entrée sud de la ville de Natitingou est érigée la statue du résistant KABA.

- ❖ **Mausolées et tombes des Présidents de la République**

- **Hubert K. MAGA**, Président de la République du 1^{er} Août 1960 au 28 octobre 1963 et du 7 mai 1970 au 7 mai 1972. Il repose dans un mausolée construit dans la ville de Parakou, quartier Kpébié, à l'intérieur de la maison MAGA⁷.

⁶ Extrait de l'allocution prononcée par le professeur Albert TEVOEDJRE, Médiateur de la République, à l'occasion de l'inauguration de la Place du Cardinal Bernardin GANTIN à Cotonou, le 15 novembre 2015.

⁷ *Commission Interministérielle Ad'HOC chargée de définir les normes pour l'érection des monuments des héros nationaux et mausolées des Présidents de la République*, Rapport des travaux, Arrêté interministériel, n°1274/M.D.N./M.CA.T/ M.D.G.L.A.A.T/ M.E.F./ D.C./ S.G./D.P.P./S.A du 10 avril 2008, 2009,10p.

- **Christophe SOGLO**, Président de la République du 28 octobre 1963 au 25 janvier 1964 et du 22 décembre 1965 au 17 décembre 1967⁸. La tombe du Président est construite dans une pièce en son domicile au quartier Houawé à Bohicon.
- **Taïrou CONGACOU**, Président de la République du 29 novembre 1965 au 22 décembre 1965⁹. Il est inhumé sur une parcelle dans la ville de Djougou au quartier Angaradébou¹⁰.
- **Sourou Migan APITHY**, Président de la République du 25 janvier 1964 au 29 novembre 1965¹¹. Le mausolée du Président est réalisé dans sa maison, à l'entrée de la ville de Porto- Novo en venant de Cotonou sur le boulevard circulaire.
- **Maurice Iropa KOUANDETE**, Président de la République du 18 décembre 1967 au 21 décembre 1967¹². Il est enterré sur l'un de ses domaines à Natitingou, à 150 mètres environ de la route nationale Inter- Etat.
- **Paul Emile de SOUZA**, Président de la République du 18 décembre 1968 au 07 mai 1970¹³. La tombe du Général est construite dans la maison familiale, au quartier Kindji, à Singbomè, dans la ville de Ouidah.
- **Alphonse ALLEY**, Président de la République du 21 décembre 1967 au 17 juillet 1968¹⁴. Le mausolée du Colonel se trouve entre la tombe de ses géniteurs, à Bassila, sur un domaine familial.
- **Justin TOMETIN AHOMADEGBE**, Président de la République du 27 mai 1972 au 26 octobre 1972¹⁵. Le Président est inhumé à Abomey, au quartier Gbèkon, dans sa maison familiale.

⁸ Ibid, 6p.

⁹ Ibid 9p.

¹⁰ Idem.

¹¹ Ibid 6.p.

¹² Ibid 9p.

¹³ Ibid 5p.

¹⁴ Ibid 8p.

¹⁵ Ibid 7p.

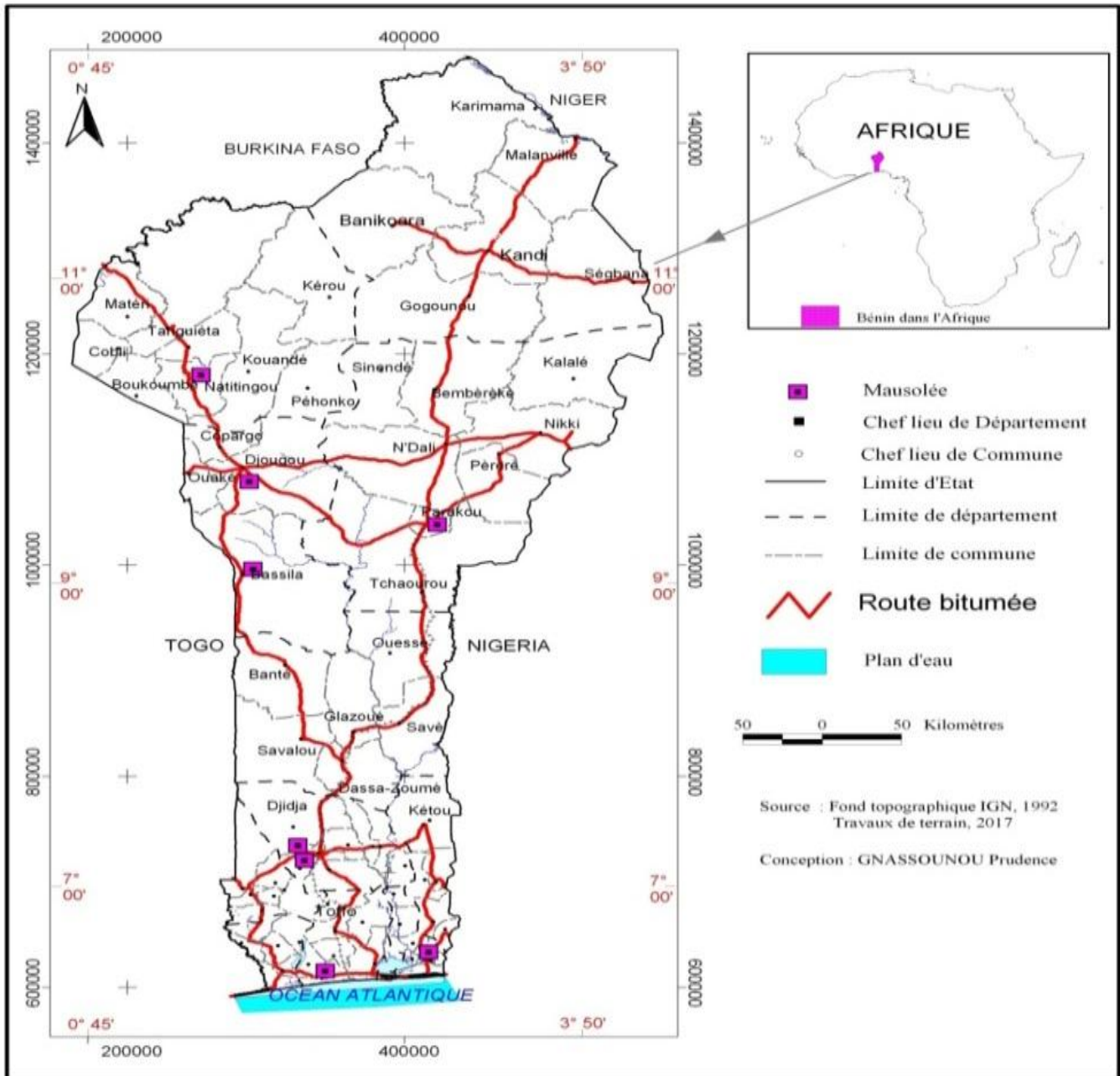
1-1-1-Situation géographique des monuments et mausolées (Cartographie)

Carte n° 1 : Situation géographique de quelques monuments de la ville de Cotonou



Conception : P. GNASSOUNOU, 2017

Carte n°3 : Situation géographique des mausolées et tombes des Présidents de la République



Conception : P. GNASSOUNOU, février 2017.

1.2. Description des ouvrages

Tableau1 : Quelques monuments d'histoire de la ville de Cotonou

	Monuments de la période révolutionnaire (1972-1989 ou 1990)					Monument de la période du Renouveau démocratique		
	Sculpture du Travailleur Enragé	Place de l'Etoile Rouge	Place du Souvenir	Place Lénine	Place Bulgarie	Paix et unité entre les nations	Le Bénin face à son destin	La statue du Cardinal Bernardin GANTIN
Années d'érection	1973	1975	1979	Dans les années 1980	Dans les années 1980	1995	1998	2011
Techniques	Sculpture	Sculpture	Sculpture	Sculpture	Sculpture rapatriée	Sculpture	Sculpture	Sculpture
Matériels utilisés	Béton + Fer	Bronze = cuivre+ étain	Bronze = cuivre+ étain	Bronze = cuivre+ étain	Bronze = cuivre+ étain	Fer	Béton + Fer	Béton + Fer
Formes et proportions	Régulière/ Moyenne	Régulière/ Monumentale (grande)	Régulière/ Monumentale (grande)	Régulière/ Moyenne	Régulière/ Moyenne	Régulière/ Moyenne	Régulière/ Moyenne	Régulière/ Moyenne
Aspects chromatiques	-	Vert pâle + Rouge	Vert + gris + noire	Vert + noire	Bleu foncé+blanc	Vert pâle	Jaune pâle	Jaune pâle
Genre ou figuration humaine	Masculin	Masculin Feminin	Masculin / Féminin	Masculin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin

Source : P. GNASSOUNOU, travaux de terrain, février 2017

Tableau 2 : Monuments des Héros nationaux

N°	Personnages	Type de structure	Année d'érection	Matériels utilisés	Aspects chromatique	Genre ou figuration humaine	Localisation	Aménagement
01	Bio Guéra	Monument	1971 et restauré en 2008	Béton + fer	Blanc, noir	Masculin	Au grand carrefour près de l'hôpital départemental et de la station régionale de l'ORTB	Place de forme circulaire, comportant un monument surmonté d'un guerrier à cheval
02	Kaba	Mémorial	1973	Bronze= cuivre+ étain	Noir, gris	Masculin	Au grand carrefour à l'entrée sud de la ville de Natitingou	Place de forme circulaire, comportant un monument surmonté d'un guerrier à cheval
03	Béhanzin	Monument	1979	Bronze= cuivre+ étain	Noir, gris	Masculin	Au grand carrefour en face du stade Goho, à l'entrée de la ville	Place de forme irrégulière, portant la statue de Béhanzin, avec espace vert, bancs de jardin, etc.

Source : Réalisé à partir de : *Commission inter- ministérielle Ad' HOC Chargé de définir les normes pour l'érection des monuments et des mausolées des Présidents de la République*, Rapport des travaux, Arrêté Inter- ministériel n° 1274/ M.

D.N./ M. C.A.T./ M. D. G.L.A.A.T./ M.E.F./ D. C./ S.G/ D.P.P. / S. A., du 10 avril 2008, 2009, 14p.

Tableau 3 : Les mausolées et tombes des Présidents de la République

N°	Personnages	Type de structure	Aménagement	Localisation	Observations
01	Paul Emile de SOUZA	Tombe (réalisée par la famille) en 1999	Tombe avec décorations, entièrement revêtue de marbre	Cimetière familial de SOUZA, entouré de bâtiments	Porte une épitaphe Bon état
02	Maurice KOUANDETE	Mausolée (réalisé par l'Etat) en 2003	Construction en béton, verre et aluminium, contenant une tombe revêtue de carreaux	Sur un espace peu habité, face à la voie RNIE 3	La concession contient la tombe du fils à l'arrière du mausolée ; ceci pourrait nécessiter une extension
03	Alphonse ALLEY	Mausolée réalisé par l'Etat le 20 août 2004	Construction en béton, verre et aluminium, abritant trois tombes (le Président, sa Mère, son Père) revêtues de carreaux	Fait face à la RNIE 3	Le buste du Président et le revêtement sont à reprendre
04	Justin TOMETIN AHOMADEGBE	Mausolée réalisé par l'Etat en 2005	Construction en béton, verre et aluminium, contenant une tombe revêtue de carreaux	A l'intérieur de la maison AHOMADEGBE, une concession enclavée	Nécessite une réhabilitation
05	Sourou MIGAN APITHY	Mausolée (réalisé par la famille)	Construction en béton, verre et aluminium, contenant deux tombes revêtues de marbre	Grande concession familiale Sourou MIGAN APITHY	Bon état

06	Christophe SOGLO	Mausolée (réalisé par la famille)	Construction en béton, verre et aluminium, contenant une tombe revêtue de carreaux	A l'intérieur de la maison SOGLO, une concession peu étendue, entourée d'habitations	Nécessite une réhabilitation
07	Tairou CONGACOU	Tombe	Deux tombes côte à côte, non aménagées, dans une grande concession	Terrain en cours de bornage	Etat insalubre, nécessite une intervention
08	Hubert K. MAGA	Mausolée (réalisé par la famille)	Construction en béton, verre et aluminium, abritant deux tombes (le Président et de son épouse) revêtues de carreaux.	A l'intérieur de la maison MAGA, une grande concession	Bon état

Source : Commission inter- ministérielle Ad' HOC Chargé de définir les normes pour l'érection des monuments et des mausolées des Présidents de la République, Rapport des travaux, Arrêté Inter- ministériel n° 1274/ M. D.N./ M. C.A.T./ M. D. G.L.A.A.T./ M.E.F./ D. C./ S.G/ D.P.P. / S. A., du 10 avril 2008, 2009, PP 14-15

1-3- Symbolisme des monuments et mausolées

L'implantation des monuments et mausolées constitue un repère identitaire, structurant un écran sur lequel se projettent des sentiments collectifs et des modèles de sociétés. Dans les espaces publics, les monuments, en effet, symbolisent une idéologie relative à une époque considérée, comme le signe par excellence de la modernité et comme le lieu privilégié des processus de modernisation. Les centres- villes surtout les carrefours sont les lieux où se développent les formes architecturales et des modes d'expression artistique. Nombreuses sont les raisons qui justifient la construction des monuments à Cotonou.

1-3-1 Contexte historique des monuments d'histoire de la ville de Cotonou.

On peut répartir ces ouvrages monumentaux et architecturaux en deux grandes périodes à savoir : La période révolutionnaire et la période du Renouveau démocratique. Cotonou est la plus grande ville du Bénin, par ses fonctions économiques et politiques. La plupart des monuments qui y sont érigés pendant la période révolutionnaire (1972-1990) traduisent l'idéologie du régime marxisme-léninisme. En optant pour la doctrine socialiste, le 30 novembre 1975, beaucoup de monuments sont construits en signe d'empreinte indélébile de cette option¹⁶. La place

¹⁶ Htt:// Wabenin. Com/ wp. Cotonou./ Uploads /2015/03/ Wabenin- etoile rouge. Jpg P1, consulté le 21/01/2017.

de l'Etoile Rouge et la place Lénine en sont des exemples palpables. Il en est de même pour les monuments dédiés aux héros nationaux.

1-3-2- Monuments des héros nationaux : contexte et choix des villes d'accueil

De par leur résistance face à l'impérialisme européen, bien avant la colonisation en 1894, ces figures emblématiques ont marqué l'espace et le temps. C'est donc en leur mémoire que des monuments sont réalisés dans leur région de naissance en vue de les immortaliser. C'est aussi le cas des mausolées.

1-3-3- Mausolées des présidents de la République

Le symbolisme des acteurs de la vie politique au Bénin à partir de 1960 se traduit par la construction de mausolées ou tombes. Cette initiative, qu'elle vienne de l'Etat ou des familles de ces chefs d'Etat, reste une œuvre patriotique.

Ces quelques approches nous permettent de situer les ouvrages, de clarifier les concepts en vue d'expliquer la démarche méthodologique.

Chapitre II : Approche conceptuelle et méthodologique

II- 1- Clarification conceptuelle

Notre sujet aborde à la fois des questions architecturales, historiques et artistiques. Il est donc constitué de concepts, mots clés ou termes dont leur compréhension nécessite quelques approches de définitions.

- ✓ Monument
- ✓ Mausolée
- ✓ Héros nationaux
- ✓ Site et Patrimoine

II-1-1- Monument

Selon le "Petit Larousse Illustré", étymologiquement, monument vient du latin : ''monumentum'' et désigne un ouvrage d'architecture ou de sculpture destiné à perpétuer le souvenir d'un personnage ou d'un évènement¹⁷. On comprend donc que le concept de monument évoque à la fois un édifice et la représentation d'un être ou d'une chose. Un monument peut donc être un édifice remarquable par sa beauté ou son ancienneté. Il peut aussi désigner une sculpture ou la statue d'une figure ou d'un personnage, de par son appartenance politique, religieuse ou culturelle, érigé à des fins commémoratives. On pourrait donc avoir autant de monuments qu'il existe de biens patrimoniaux : monument funéraire, monument public, monument historique, monument militaire ou de guerre...

Il importe donc, quelle que soit sa nature, de conserver le monument en tant qu'élément du patrimoine national en vue de sauvegarder le souvenir qui s'y rattache ou pour sa valeur artistique, culturelle et les tendances idéologiques qu'il implique. Le choix de l'Etat central est donc déterminant dans la réalisation d'un monument, d'autant plus que c'est une œuvre publique. En France, par exemple, c'est ce que Christel Sniter essaie d'expliquer en ces termes :

¹⁷ Tiré du *Petit Larousse Illustré*, sous la direction de EVENO B, 2001, 668 p.

La position officielle des gouvernants, en matière de statuaire publique montre que la statuomanie s'accordait à leur conviction : diffuser le beau tout en constituant un support didactique efficace, un « moyen puissant d'éducation publique ». Les statues publiques se veulent le relais concret des images des livres d'histoire. Les passants sont invités à s'identifier aux héros de pierre et de bronze qui ponctuent l'espace de la ville, devenue un Panthéon à ciel ouvert [...].¹⁸

Même si l'Etat ne prend pas l'initiative directe de la construction des monuments, il intervient parfois par des subventions, car ces ouvrages contribuent à la modernisation de la ville.

II-1-2 Mausolée

L'approche de définition donnée au terme "monument" semble englober le mot "mausolée", puisqu'il peut être pris comme le synonyme de "monument funéraire" et donc présenter différentes formes ou styles suivant les cultures, les époques.

Ainsi, généralement, le mausolée désigne un monument funéraire de grandes ou moyennes dimensions et à architecture somptueuse. Certains mausolées peuvent être constitués de plusieurs tombes, érigés à l'intérieur de la même construction dans d'autres cas, les tombes peuvent également se trouver dans le même enclos. C'est l'exemple des mausolées des présidents APITHY et MAGA qui contiennent la tombe de leur épouse respective¹⁹. L'architecture des mausolées peut également varier suivant les besoins des commanditaires. Le mausolée du Président Kwamé N'KRUMAH, par exemple, à Accra, au Ghana ressemble à la souche d'un arbre

¹⁸ <https://www.cairn.info/publication-de-Sniter-Christel-31583.htm>. 1p, consulté le 02 février 2017

¹⁹ Commission inter- ministérielle Ad' HOC Chargé de définir les normes pour l'érection des monuments et des mausolées des Présidents de la République, Rapport des travaux, Arrêté Inter- ministériel n° 1274/ M. D.N./ M. C.A.T./ M. D. G.L.A.A.T./ M.E.F./ D. C./ S.G/ D.P.P. / S. A., du 10 avril 2008, 2009, pp 17-18.

abattu comme pour dire que c'est un baobab qui est tombé²⁰. Nous pouvons, enfin, citer le mausolée dédié au premier président de la République d'Angola, Agostinho Neto. C'est un mausolée qui à l'allure d'une tour monumentale²¹. Quelle que soit sa forme, le mausolée symbolise une figure ou garde le souvenir d'un événement.

II 1-3- Héros nationaux

Pour comprendre l'expression "héros nationaux", il faut d'abord définir le terme "héros". Du grec "hêrôs", il remonte à une origine mythologique et signifie "demi-dieu" ou "grand homme divinisé"²². L'adjectif "nationaux", au pluriel, en accord avec le mot "héros", exprime l'extension des œuvres de ces personnes qui dépassent les milieux restreints, d'une région et couvre l'ensemble du pays. C'est donc des nationalistes, des personnages qui ont défendus d'une manière ou d'une autre l'intérêt de la nation.

Enfin, la compréhension des termes site et patrimoine pourrait nous éclairer davantage dans l'approche de notre sujet.

II-1-4 Site et Patrimoine

- **site**

De l'italien "sito" et du latin "situs" signifiant tous situation, paysage considéré du point de vue de l'harmonie et du pittoresque²³. Le site est donc un lieu géographique ou un espace de dimensions variables et qui se distingue des autres lieux par ses caractéristiques, ses attributs et qualités et surtout son intérêt pour une société donnée. Si l'étymologie du mot "site" renvoie au terme "situation", pris dans son contexte, la notion a évolué et peut désigner un lieu où a été construit un bâtiment, un équipement, un bien culturel.

Avec la géographie classique, la notion a évolué. En cherchant à comprendre les données spatiales sur la répartition, la localisation des villes ou des régions, elle

²⁰ [http:// 2.bp. BlogSpot. Com / -anm BJC PFF8 U3 DA P9 kbur I/ A A A A A AA A f bA/ cHc6I UkI Mqs/s1600/](http://2.bp.blogspot.com/-anmBJC-PFF8/U3DA-P9kburI/AAAAAAAAAAf/bA/cHc6IUkI-Mqs/s1600/).

Independence. Square- Accra, Ghana J.P. g, consulté le 02 février 2017.

²¹ [http : // : bp.blogspot.com/-r-rU/1CZC/U3D b1 W9 BUOI AAAAAAAAAA fbo / acc4hqxh1 S4/ s1600/lagos.jp](http:// : bp.blogspot.com/-r-rU/1CZC/U3D b1 W9 BUOI AAAAAAAAAA fbo / acc4hqxh1 S4/ s1600/lagos.jp), consulté le 02 février 2017.

²² EVENO, B. (S/ dir) op.cit.509p.

²³ Idem, 944p.

s'intéresse aussi à leurs caractères topographiques, géologiques, sans la précision des dimensions de ces sites²⁴. Par la suite, le sens de la notion a été étendu à des espaces un peu plus vastes en fonction de leurs qualités physiques ou de l'importance et l'intérêt que le site revêt pour un pays, la valeur artistique. On parle aussi, en géographie, de site des versants, de site de front de mer, de site de vallée humide....

Le champ de la notion est bien étendu et semble toujours garder l'idée d'espace géographique ou spatial. Mais qu'en est-il de l'expression "patrimoine culturel" ?

- **Patrimoine culturel**

Patrimoine vient du latin "patrimonium", c'est-à-dire l'ensemble des biens hérités du père (pater) ou de la mère (mater). C'est donc l'héritage de la famille. Mais, avec le temps, l'origine du mot patrimoine dépasse le cadre individuel et s'élargit aux biens collectifs hérités par une communauté, une nation.

A partir de cette assertion, le patrimoine culturel peut être défini comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association...) soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc...). Fort de l'importance et de l'intérêt du patrimoine culturel pour la génération présente et future, Richard SOGAN, spécialiste du patrimoine, pense que :

Cet ensemble de biens culturels doit être préservé, restauré, sauvegardé et montré au public soit de façon exceptionnelle comme les expositions temporaires qui ont lieux de façon périodique, soit de façon régulière (sites archéologiques et historiques, musées etc...), gratuitement ou moyennant un droit d'entrée et de visite²⁵.

La notion de "patrimoine" est apparue au XII^e siècle et se définit comme l'ensemble des biens hérités de la famille. Mais, il faut attendre le XVII^e, avec le collectionneur Français Roger de Gaignières (1642-1715), pour assister à sa mise en

²⁴ Wwww. Culture.gow.fr, consult le 12 février 2017.

²⁵ SOGAN. S, « Patrimoine culturel et muséologie », 2016, 8p.

pratique²⁶. Ainsi, avec la Révolution française de 1789, on note l'émergence de la notion de « patrimoine » et la prise de mesures pour la protection des biens culturels. Par exemple, lors d'un de ses rapports à la Convention, l'abbé Grégoire (1750-1831), juriste et homme politique révolutionnaire, affirme que :

*Le respect public entoure particulièrement les objets nationaux qui, n'étant à personne, sont la propriété de tous(...) Tous les monuments de sciences et d'arts sont recommandés à la surveillance de tous les bons citoyens.*²⁷

Il semble donc qu'au départ, l'expression "patrimoine-culturel" désignait principalement le patrimoine matériel (site, monument, œuvre d'art...). Avec le temps, la notion du patrimoine prend en compte tous les éléments du patrimoine culturel dont l'intégrité est régie par des normes. C'est surtout le philosophe Henri BERGSON qui, en participant en 1921 à la naissance de la Commission Internationale de la Coopération Intellectuelle (ancêtre de l'UNESCO), eut l'idée d'étendre la notion de patrimoine culturel,²⁸ composé de plusieurs centaines de sites dans le monde.

La mission principale de la liste du patrimoine mondial est de faire connaître et de protéger les sites que l'organisation (UNESCO) considère comme exceptionnels. Pour ce faire et dans un souci d'objectivité, ont été mis en place des critères. A l'origine, seuls existaient les sites culturels, en 1978, dont l'inscription sur la liste était régie par six critères. Puis, à la suite, il a été rééquilibré la localisation du patrimoine mondial entre les continents, ils ont intégré les sites naturels et quatre nouveaux critères, ci-dessous cités, sont apparus :

- Critères de motivation ou d'intérêt : parmi les héritages du passé, quels sont ceux qui remplissent les conditions de patrimoine culturel ? Acceptation ou rejet de cet héritage par le public : le public a systématiquement fait un tri selon les générations en oubliant volontairement un élément du patrimoine ou non ;

²⁶ Ibid. 2016, 16 p.

²⁷ Cité par SOGAN S. « In patrimoine culturelle et muséologie », 2016 16p

²⁸ UNESCO, *Convention et recommandations relative à la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, 1972, 543p.

- Critères de reconnaissance : Il fait l'inventaire des éléments patrimoniaux déjà existant et étudie comment l'objet a été restauré, conservé, transmis ou valorisé sans que l'Etat n'intervienne ;
- Critères de conservation : Quel avantage ou intérêt à conserver un monument historique, culturel ou scientifique ?
- Critères touristiques ou de valorisation : le bien patrimonial représente-t-il un intérêt pour le tourisme et partant pour la société et l'économie du pays ?

Il fait partie du patrimoine, si un objet répond à ces quatre critères.

Cet essai de clarification conceptuelle, si partiel soit-il, nous permet de comprendre quelques termes de notre sujet afin de dégager la problématique et partant, la méthodologie de recherche.

II- 2- Problématique et base théorique

II-2-1- Problématique et intérêt du Sujet

Un des nombreux domaines de l'art visuel du XXI^{ème} siècle où la recherche devrait être approfondie, au Bénin, est celui de l'art de la ville. De par son expression variée, cet art urbain garde un symbolisme fort et une portée historique et artistique. A cet effet, l'érection des monuments répond bien à des besoins commémoratifs. C'est dire que le devoir de mémoire s'impose comme une nécessité. Il n'en demeure pas moins vrai que les monuments et mausolées, en République du Bénin, méritent une attention de tous les instants. C'est donc pour jeter les bases d'une attention à accorder à nos lieux de souvenir, de mémoire collective que nous avons décidé de réfléchir sur le thème « *Monument de la ville de Cotonou, des héros nationaux et mausolées des présidents de la République.* »

En effet, la Loi N° 2007-20 du 23 août 2007, portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel stipule au Bénin en son article 1^{er} « *La présente loi vise à définir, inventorier, classer et protéger le patrimoine culturel et le patrimoine naturel à caractère culturel contre la destruction, l'altération, la*

*transformation, les fouilles, l'aliénation, l'exportation, l'importation et le transfert international illicite.*²⁹

Pourtant, bon nombre de patrimoines culturels, à l'image de la plupart des monuments de la ville de Cotonou, des héros nationaux de même que les mausolées des présidents de la République sont soit mal entretenus, soit abandonnés. Ainsi, si les travaux d'entretien et de réhabilitation ne sont pas entrepris, la conscience collective et historique pourrait courir le risque d'une perte d'un pan de l'histoire du pays. Il est donc important que l'immortalité des œuvres de ces personnages, héros nationaux et présidents soit exaltée, honorée par la protection et la conservation de leurs monuments et sites, conformément aux lois en vigueur sur la protection du patrimoine culturel et naturel.³⁰

Par ailleurs, le patrimoine culturel matériel est avant tout un ouvrage d'architecture, construit suivant les normes spatiales, techniques et artistiques.

Ainsi, notre modeste contribution à la connaissance des monuments et mausolées, en tant qu'élément du patrimoine culturel, se résume à :

- Présenter un état des lieux des monuments, les mausolées des personnages concernés ;
- Décrire les cadres géographiques et physiques des villes, des régions afin de comprendre le contexte et les raisons qui justifient la réalisation des monuments et mausolées. En effet, Cotonou, ville à statut particulier abrite plusieurs monuments pendant les périodes révolutionnaire et démocratique. Ainsi, ce travail s'efforcera de remonter aux origines pour montrer l'évolution ou l'extension des villes, en particulier Cotonou à travers ses aspects historiques, physiques, socio-démographiques, économiques et administratifs ;
- Faire ressortir le symbolisme des monuments et mausolées : valeurs artistique, historique ou idéologique ;

²⁹ Extrait de la loi N° 2007 20 du 23 Août 2007, portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin, chapitre 1, Article 1^{er}, P1.

³⁰Ibid.

- Définir le mode de conservation, de protection et de valorisation de ces ouvrages ;

Dans l'approche de notre sujet, pour mieux cerner notre problématique nous essayerons de répondre à ces questions : Quels sont les faits ou événements qui expliquent la construction des monuments et mausolées dans les différentes villes ? Quelle philosophie ou idéologie véhiculent ces ouvrages ? Et enfin quels sont les normes et critères à partir desquels on peut considérer ces ouvrages comme élément du patrimoine ?

Pour y parvenir, il s'avère nécessaire de recenser les monuments et mausolées qui feront l'objet de notre réflexion. Ensuite, une analyse de leur état de conservation et des modes de gestion permettra l'identification des contraintes majeures et les mesures adéquates en vue d'une valorisation du patrimoine culturel, réalisé en l'honneur des illustres personnages. Enfin, les résultats de ces recherches pourront mieux éclairer et orienter les institutions culturelles, artistiques et municipales dans leur volonté de réhabilitation des monuments existant ou de construction d'autres en l'honneur d'autres figures disparues ou personnages. Car très peu d'écrits sont consacrés à cette question. C'est ce que notre base théorique essaie de montrer

II-2-2- Base théorique

Si cette recherche tente d'élargir la connaissance sur les monuments de la ville de Cotonou, des héros nationaux et les mausolées des présidents de la République, notre objectif n'est pas simplement d'écrire une histoire de ces ouvrages mais surtout de se rendre compte de leur valeur artistique et culturelle. A ce titre, en vue d'éviter un enfermement dans un cadre national, il serait utile de tenter une synthèse des travaux qui ont été effectués dans ce domaine et qui pourront nous éclairer davantage. Au Bénin, la question n'est pas suffisamment abordée, à notre avis.

S'il nous a été possible de nous intéresser à ce sujet, en associant des travaux venus de divers horizons, notre préoccupation est de transmettre le message qui se cache derrière ces ouvrages et de combler un vide dans ce domaine. Cette étude s'inscrit donc dans la lignée des travaux de certains spécialistes d'art ou observateurs pertinents des œuvres d'art. Par exemple, en France, beaucoup de chercheurs se sont

penchés sur la question. C'est le cas de Hargrove, J., *La représentation des grands hommes dans les rues et les places de Paris*, Paris, Albin Michel, 1989, 259p; Doezeema M. et Hargrove J., *The public monument and its audience*, Cleveland, Cleveland Museum of art, 1977, 31 p; et les travaux de Wallon H., *Jeanne d'Arc d'après les monuments d'art depuis le XVe siècle jusqu'au XIXe siècle*, Rouen, Laurent et Vargas, 1989 (réédition de Firmin- Didot, 1877), 530p, sont à considérer et à consulter utilement. De même, l'apport des publications et articles de Sniter C. dont "La guerre des statues. La Statuaire publique un enjeu de violence" in *Sociétés et Représentations*, 1/ 2001, n°11 pp 263-286, et de Ramsever L. "Monuments et mémoriaux d'Afrique"³¹, 13p³¹, sont déterminants dans l'approche de notre thème de recherche car ce travail se veut ambitieux mais reste sincèrement humble et conscient de ses limites.

Cette approche documentaire élargit notre champ de recherche et nous permet de fixer des objectifs.

II-2-3- Objectifs de l'étude

II- 2-3-1- Objectif général

Eveiller la conscience collective et surtout les structures en charge de la protection des sites, monuments et mausolées à faire respecter les mesures de conservation pour la valorisation de ces patrimoines.

II-2-3-2- Objectifs spécifiques

N°1 : Définir les contextes d'érection des monuments et mausolées.

N°2 : Faire ressortir la valeur artistique, historique de ces ouvrages : le symbolisme ou le message qui se dégage de ces œuvres d'art.

N°3 : Faire reconnaître ces ouvrages en tant qu'éléments du patrimoine à conserver et à transmettre.

Pour atteindre ces objectifs, des hypothèses sont émises.

³¹ [Http : // tropicalizer. blogspot. Com/ search / Label/ africain, Monument et mémoriaux d'Afrique 1, 13p.](http://tropicalizer.blogspot.com/search/Label/africain%2C+Monument+et+m%C3%A9moriaux+d'Afrique+1)

II- 2-3- Hypothèses de recherche

La problématique de recherche prend en compte les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Le statut et l’histoire des villes justifient la construction des monuments et mausolées dans les centres urbains.

Hypothèse 2 : Ces ouvrages symbolisent des faits, des personnages ou figures historiques.

Hypothèse 3 : La valeur culturelle, artistique, historique et touristique des monuments et mausolées leur confère le statut de patrimoine si les critères sont identifiés et remplis.

Hypothèse 4 : Si des mesures de protection, d’entretien et de réhabilitation des sites et monuments ne sont pas prises tôt, la conscience historique pourrait perdre un pan de l’histoire du pays.

II-3- Revue de littérature et démarche méthodologique

II -3-1- Revue critique de littérature

La question sur les monuments et les mausolées est très peu abordée au Bénin. En dehors du mémoire de maîtrise d’Huguette A. ASSOUTO, soutenu en 2016, aucune autre étude scientifique n’est consacrée, à notre connaissance, à l’histoire et au symbolisme des monuments et mausolées au Bénin. La revue critique de littérature a donc consisté à prendre connaissance des écrits des spécialistes de diverses nationalités afin de nous inspirer de la démarche méthodologique à adopter.

En effet, nous avons consulté des ouvrages spécialisés en art contemporain ou en patrimoine culturel. A l’infobanque de l’Ecole du Patrimoine Africain (EPA), à la Fondation ZINSOU et à la Direction des Archives Nationales, notre choix a porté sur des écrits spécialisés, des revues, des articles et mémoires. Au cours de nos recherches, nous avons constaté qu’il n’y a presque pas de publications relatives aux monuments et aux mausolées au niveau national. Le seul mémoire de maîtrise (pré- cité) que nous

avons consulté a eu le mérite d'étudier quelques monuments de la ville de Cotonou, mais est resté superficiel sur leur condition d'implantation et leur valeur artistique.

C'est donc un domaine où la recherche n'est pas encore approfondie au Bénin. La problématique et les hypothèses émises n'ont donc pas encore fait l'objet d'étude. Cependant, des documents de diverses sources et natures nous ont fourni d'utiles informations dans l'approche de notre sujet. Nous présentons, ici, quelques-uns de ces documents :

-ARGAN G. C., *L'histoire de l'art et la ville*, les Editions de la Passion, 1995, 219 p

Dans cet ouvrage fondamental, la position théorique et la recherche critique de l'historien d'art italien Giulio Carlo ARGAN, portent sur l'analyse de l'identité de l'art et la ville.

Si l'histoire de l'art est l'histoire d'une phénoménologie complexe d'objets produits selon les techniques liées, constituant ainsi la dimension spatiale et temporelle qu'est la ville, ARGAN en déduit logiquement que s'occuper de l'art de la ville, signifie s'occuper des questions politiques, historique, économiques et sociale. De même, il nous informe que, si la crise de l'art moderne (crise à laquelle ARGAN a consacré des pages mémorables) est la crise de la ville, il pense que la solution ne peut résider que dans une bonne politique de gestion de l'espace. Intéressant à plus d'un titre, cet ouvrage nous a permis de situer l'art, ici les monuments et mausolées dans leur contexte et situation géographique.

- **Florence de MEREDIEU,** *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne*, Bordas, culture, 1994, 406 p.

Ce document, volumineux, ne traite pas directement du symbolisme des monuments ni de la dimension historique qui justifie leur érection mais aborde les tendances de l'histoire matérielle et immatérielle.

Professeur à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) Florence de MEREDIEU a essayé de dégager quelques tendances de l'histoire de l'art, des représentations ou des symbolismes. Il nous renseigne, en effet, sur les formes, les styles, la dimension

matérielle ou matiériste dans l'œuvre : Partir du matériel, des représentations sculpturales ou monumentales pour interpréter ou donner un contenu à l'œuvre d'art. Son approche a été déterminant en ce qui concerne l'interprétation des monuments voire des mausolées qui gardent un message fort.

- **BERNIER S. et alii**, *Vingt ans d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement 1981-2001*, Québec (Canada), I.S.B.N. : 2-551-19635-3, 2004, 130 p.

C'est un ouvrage collectif consacré au bilan de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement comme le titre l'indique. Ce document est d'une grande utilité pour nous en ce sens que, sans être spécialement consacré à l'étude des monuments et mausolées, il nous offre des informations très utiles sur les politiques d'intégration des arts à l'architecture qui prend appui sur des données spatiales. Entre autres, l'ouvrage souligne le caractère intimiste ou monumental et la portée symbolique en adéquation avec le paysage urbain.

Les auteurs, par ailleurs, n'ont pas oublié d'attirer l'attention sur les avantages et les inconvénients de cette politique :

Le parcours textuel et visuel que nous vous proposons ici cherche à mettre en lumière les merveilleuses possibilités que cette politique aura, en effet, offerte à des centaines de créateurs et de créatrices, mais il tente également d'analyser les contraintes auxquelles ils sont confrontés. Peuafinée au fil des années, la politique d'intégration des arts a profité et profite encore des débats qui l'accompagnent³².

Et c'est ce dernier aspect qui rend utile cette étude pour nous, puisqu' en plus de la politique d'intégration des arts, le document propose un plan d'actions en art public de la ville, volet très important dans l'approche de notre sujet.

- **NADEAU L.**, « Vingt ans d'intégration, vingt ans de création, vingt ans de partenariat » in *Vingt ans d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement 1981-2001*, Québec (Canada), I.S.B.N : 2-551-19635-3, 2004, p9-33.

³² **BERNIER S. et alii** *Vingt ans d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement 1981- 2001*, Québec (canada).I.S. B.N. : 2- 551- 19635-3, 2004,130p

Avec cet article, Lisanne NADEAU, historienne et critique d'art, nous montre que l'intégration des arts au sein de grands projets architecturaux ou de l'aménagement de l'espace public demeure une pratique très ancienne. De fait, il nous apporte un éclairage sur les fonctions des œuvres d'art public. NADEAU souligne à la fois une fonction didactique et commémorative en essayant de dégager le message que vise le pouvoir en place : religieux, politique et économique. Des pages sont consacrées à la politique d'intégration des arts à la culture et l'application de cette politique à l'architecture et à l'environnement. Mais malheureusement, l'article reste muet sur les méthodes d'analyse des ouvrages ou des œuvres d'art.

- **SNITER C.**, « La guerre des statues. La statuaire publique, un enjeu de violence symbolique : L'exemple des statues de Jeanne d'Arc à Paris entre 1870 et 1914 » *in Société et Représentation* 1/2001 (n°11) p 263-286.

(Article on-line. [www. Info/ revue-societes-et-representations-2001-1-page-263 htm.](http://www.info/revue-societes-et-representations-2001-1-page-263.htm))

Dans cet article, le sociologue français présente la statuaire publique comme un enjeu symbolique de pouvoir, un symbole ou représentation des tensions politiques et sociales. L'illustration des statues de Jeanne d'Arc érigées à Paris entre 1870 et 1914 le montre avec acuité. L'auteur explique que ces statues furent l'objet de conflits symboliques, voire physiques. Dans le cadre de cette étude, cet article nous est très utile. Il nous permet de comprendre les rivalités ou des questions politiques que l'implantation ou la destruction d'un monument peut susciter. C'est l'exemple du monument de la Place Lénine qui a été détruit depuis la transition entre la période révolutionnaire et la période du Renouveau démocratique.

- **HARGROVE J.**, *La représentation des grands hommes dans les rues et les places de Paris*, Paris, Albin Michel, 1989 259 p.

Ouvrage on-line [http://www. . Info/revue-societee-et-representations-2001-1-page-263.htm.](http://www.info/revue-societee-et-representations-2001-1-page-263.htm)

Cette étude voue un culte solennel aux illustres personnages qui ont surtout marqué l'histoire de la ville de Paris. Dans cet ouvrage, l'auteur jette un regard sur le passé

remarquable de ces grands hommes et montre que le devoir de commémoration s'impose en vue d'immortaliser ces figures. Le mérite du document c'est de pouvoir faire ressortir la part du politique dans le processus de réalisation ou représentation des personnages.

- **RAMSEYER L.**, « Monuments et mémoriaux d'Afrique1 » 13p.

Article on-line //http:// tropicalizer. Blogspot.com/search /abel/Angola.

Ce catalogue nous présente une douzaine de places publiques, de monuments et mausolées en Afrique : La place de l'Etoile Rouge (Bénin) ; Porte du Non-Retour (Bénin :Ouidah) ; la colombe de la paix et le monument de l'indépendance (Togo : Lomé) ; Monument de la réunification (Cameroun :Yaoundé) ; Place de la Nation (Tchad, N'djamena) ; La tour de l'échangeur (République Démocratique du Congo : Kinshasa) ; Mausolée de Laurent Désiré KABILA (RDC : Kinshasa) ; l'Esplanade Square de l'indépendance, (Ghana : Accra) ; le Mausolée de Kwame N'KRUMAH (Ghana, Accra) ; Mémorial pour les victimes du vol 992 de Dana Arline (à Lagos Nigéria) ; Le Mausolée AGOSTINHO NETO (Angola : Luanda) et enfin le Monument de la reconnaissance africaine à Dakar au Sénégal.

A plus d'un titre, cette collection d'images nous est très pratique en ce sens qu'elle éveille notre visibilité sur le format des illustrations. Cependant, l'auteur reste muet sur toute interprétation qui pourrait permettre de bien cerner le message que chacune d'elle véhicule.

- *Commission Interministérielle Ad'Hoc chargée de définir les normes pour l'érection des monuments des Héros Nationaux et des Mausolées des Présidents de la République*, Rapport des travaux interministériels n°1274 /M.D.N./M.C.A.T./M.D.G.L.A.A.T./M.E.T/D.C./S.G./D.P.P./S.A du 10 avril 2008, 2009, 42 p.

Ce rapport de mission est produit par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs béninois. Dans cette étude, les auteurs décrivent l'état des lieux et les normes d'érection des monuments et mausolées. Ils exposent, en outre, les risques éventuels que ces ouvrages peuvent courir, si les travaux d'entretien et de

réhabilitation ne sont pas entrepris tôt. Et c'est ce dernier aspect qui rend cette étude utile puisque l'immortalité de la vie et des œuvres de ces héros nationaux, des illustres personnages et des anciens présidents de la République doit être exaltée et magnifiée par la rénovation et la conservation de leurs sites et monuments.

Avec la description des ouvrages, des données chiffrées, ce rapport est d'une qualité exceptionnelle en ce sens qu'il nous fournit des informations très intéressantes sur les ouvrages consacrés à ces figures.

- **Mairie de Cotonou**, *pré-inventaire des éléments du patrimoine culturel de la ville de Cotonou*, Cotonou (Cabinet Modular), 2004, 120 p.

Dans cette étude confiée au Cabinet MODULAR, ce volet, « inventaire du patrimoine » du projet UNESCO intègre la valorisation des attraits touristiques et les éléments du patrimoine culturel de la ville de Cotonou. Il est aussi question d'un inventaire des biens et des sites patrimoniaux. Le mérite de ce document est d'élaborer un plan de conservation, de protection et de valorisation du patrimoine. Il est vrai, le rapport est illustré par quelques tableaux statistiques qui font le point de quelques sites patrimoniaux et espaces publics mais, il est plus descriptif qu'analytique ; de même, le titre du document ne reflète pas totalement le contenu puisque certains éléments du patrimoine ne sont pas pris en compte.

- **Direction des Musées, Monuments et Sites-D.M.M.S-**, *Regard sur les musées, sites et monuments du Bénin*, Cotonou, 1986.

Intéressante à plus d'un titre, cette publication d'organisation fait l'inventaire des musées, monuments et sites du Bénin. Elle souligne leur importance dans le développement du pays en particulier du tourisme. Son intérêt est qu'elle nous permet d'étendre notre champ d'investigation sur les éléments du patrimoine matériel. En plus des approches thématiques et des attributions des sites, monuments et musées, ce rapport propose un plan d'actions en vue d'imprimer une nouvelle dynamique et, partant, des mesures idoines pour une gestion saine de ces sites, lieux culturels et mémoriaux.

- **DECHAMPS F.** *Inventaire du patrimoine béninois, rapport de mission, inventaire des monuments et sites A.C.C.T/ P.S.D.* (Programme spécial de développement).

Dans ce rapport comme dans le précédent, DECHAMPS fait le point des monuments et sites du Bénin en proposant un programme de réhabilitation, de rénovation de ces patrimoines. De plus, la politique de valorisation du patrimoine culturel et les mesures de sécurisation des biens révèlent l'utilité de ces documents pour le contexte de notre sujet comme le stipule la loi N°2007-20 du 23 août 2007, portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin, en son article 64 du chapitre I du Titre V :

Les immeubles, monuments et sites faisant partie du patrimoine culturel tels qu'énoncé à l'article 3 de la présente loi sont déterminés et leurs limites fixées pour être érigées en sections sauvegardées, par un arrêté conjoint du Ministre en charge de l'urbanisme et du Ministre en charge de la culture sur proposition de ce dernier. Ledit arrêté est pris après avis consultatif des collectivités territoriales décentralisées concernées et la commission nationale de protection du patrimoine culturel³³.

C'est un des documents à nous renseigner sur les normes juridiques qui régissent les monuments et sites. Même si les dimensions historique et artistique ne sont pas suffisamment prises en compte, le législateur béninois a le mérite d'avoir fait ressortir l'aspect descriptif et sécuritaire des patrimoines.

- **DOEZEMA M. et HARGROVE,** *The public Monument and its audience,* Cleveland, Cleveland Museum of Art, 1977, 31 p.

C'est une plaquette, un livre de faible épaisseur. Les auteurs y résument l'essentielle de leur idée sur les monuments ainsi que leur symbolisme. Cet ouvrage collectif est d'une excellente qualité, consacré à l'analyse et à l'interprétation des œuvres sculpturales. Son apport a été déterminant en ce sens qu'il nous donne des informations très utiles sur les techniques de lecture et de subtilité d'un monument

³³ la loi N°2007-20 du 23 août 2007, portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin, 2p.

pour en dégager le message qu'il véhicule. En dehors des ouvrages consultés, nous avons fait recours à d'autres méthodes de collecte d'informations.

II-3-2- Procédure de collectes des données

Le thème de notre travail montre à suffisance qu'il s'agit d'une histoire des objets matériels. La méthodologie est donc axée sur trois approches, à savoir : la recherche documentaire sur les monuments et mausolées, le recueil des informations orales et sur la description et l'interprétation des ouvrages.

II. 3-2-1- Autres documents exploités

Il s'agit, par exemple, des travaux écrits de tout genre surtout par les chercheurs étrangers dont les ouvrages généraux et spécialisés, les articles, les rapports et bien d'autres documents téléchargés (sur les sites web ou internet). A cet effet, nous avons parcouru certaines bibliothèques ou centres de documentation spécialisés en patrimoine culturel parmi lesquels la bibliothèque de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) à Porto-Novo, la Direction de la Promotion Artistique et Culturelle (DPAC) et le Centre Culturel Français (CCF) de Cotonou.

Des documents pré-cités, nous avons collectés beaucoup d'informations relatives au thème. Cela nous a permis d'asseoir la démarche méthodologique.

II-3-2-2- Personnes ciblées

Nous avons constaté que très peu de documents sont consacrés aux monuments et mausolées au Bénin. Pour combler cette lacune, nous avons consulté certains spécialistes, professionnels d'art et d'architecture afin de recueillir des informations complémentaires par rapport à celles lues dans les documents. Pour ce faire, nous avons interrogé une gamme variée de personnes allant d'historiens de l'art aux architectes urbanistes et les spécialistes du patrimoine en passant par les artistes plasticiens (sculpteurs), tous acteurs directs ou indirects sur la question abordée.

II-3-2-3- Matériels et supports de recherche

- Les travaux de terrain ont été rendus possibles grâce à certains outils. Entre autres, on peut citer :
 - Un questionnaire d'enquête ;
 - Des papiers A4 reliés pour consigner, au fur et à mesure les informations ;
 - Un enregistreur pour conserver certains témoignages portés sur l'histoire des monuments des périodes révolutionnaire et démocratique ;
 - Un appareil photographique numérique pour la prise de vue des monuments et mausolées.

En matière de supports de recherche, l'approche méthodologique est illustrée par l'image de quelques monuments :

- Quelques monuments d'histoire de la ville de Cotonou.

Monument de la Place de l'Etoile Rouge : Illustration1



Œuvre du Gouvernement russe, 1975, monument en bronze, Cotonou, Collection
Publique.

(Source : P. GNASSOUNOU, travaux de terrain, février 2017.)

Place Lénine : Illustration 2



Œuvre du Gouvernement Russe, , monument détruit (transition de la période révolutionnaire au Renouveau démocratique), vers les années 1980, Cotonou, collection publique.

Place Bulgarie : Illustration 3



Œuvre du Gouvernement Bulgare, , dans les années 1980, béton et fer, Cotonou, collection publique.

Monument de place du souvenir : Illustration 4



Œuvre du Gouvernement Nord-Coréen, , 1979, monument en bronze, Cotonou,
Collection Publique

Statue du Cardinal, Bernardin GANTIN : Illustration 5



Benjamin MAFORT, 2011, béton + fer, Cotonou Collection Publique
(Source : P. GNASSOUNOU, travaux de terrain, février 2017.)

- Monuments des héros nationaux

Monument du Roi Béhanzin : Illustration 6



Réalisé par la coopération avec la République Démocratique de la Corée, 1979³⁴

, Cuivre, fer et béton, Abomey,

Collection Publique.

(Source : P. GNASSOUNOU, travaux de terrain, février 2017.)

³⁴ Voir l'inscription sur le monument.

Mémorial et stèle de KABA : Illustration 7



Dorogui Doro Sounon, , 1973, bronze, Natitingou, collection publique.

Monument de Bio GUERA : Illustration 8



Dorogui Doro Sounon, 1971, restauré en 2008, fer, béton, ville, Parakou,
Collection Publique

(Source : P. GNASSOUNOU, travaux de terrain, février 2017.)

II-3-3- Traitement des informations recueillies et analyse des ouvrages

II-3-3-1-Traitement des données

A cette étape de la méthodologie, en vue de comprendre l'histoire ou l'extension des villes concernées et les raisons qui justifient l'érection des monuments et mausolées, nous avons adopté une démarche pluridisciplinaire. Elle consiste à proposer une réflexion sur l'histoire de l'art des villes en empruntant aussi les méthodes d'analyse d'autres disciplines connexes comme l'architecture, la géographie, la sociologie, la démographie, l'anthropologie... L'objectif visé est de fonder l'approche sur les techniques de recherche propres à ces disciplines afin d'étendre notre compréhension sur le sujet, et partant, diversifier le champ de recherche.

Cette approche nous a été bénéfique à plus d'un titre. Elle nous donne l'occasion de comparer les contextes géo-politique, historique et artistique des villes. Par leur fonction et leur importance, les villes n'ont pas les mêmes tailles ni les mêmes attraits. Ces similitudes et particularités expliquent leur statut. Les faits ou événements dont elles sont le théâtre, les personnages qui ont marqué l'histoire de ces villes, immortalisés ou symbolisés.

II-3-3-2- Analyse et description des ouvrages

L'analyse et la description des ouvrages, est la dernière étape méthodologique à laquelle nous avons fait recours.

Pour ce faire, un corpus a été élaboré. Il est constitué d'images des monuments et mausolées étudiés qui seront analysés et décrits. Notre approche est basée sur la description physique et le symbolisme des ouvrages.

- **La description formelle des ouvrages**

Décrire les caractéristiques des monuments et mausolées, revient à s'intéresser à leurs forme et style. La description consiste aussi à mettre l'accent sur les techniques et les matériaux utilisés par les artistes ou architectes.

- **Le symbolisme ou interprétation des ouvrages**

L'analyse sémiologique ou symbolisme constitue la dernière étape pour la compréhension du sens des monuments. Elle consiste à aller au-delà des éléments physiques en vue de dégager ou de faire ressortir la signification ou l'idéologie profonde des ouvrages étudiés.

L'interprétation d'une œuvre, si modeste soit-elle, nécessite la confrontation des informations venues de tout horizon. Très peu de documents officiels traitent de la question au Bénin, ce qui limite sur certains points notre souci d'objectivité.

II-4- Difficultés inhérentes à la recherche et approches de solutions

Par rapport au thème, la première véritable difficulté à laquelle nous avons été confrontés fut le nombre très limité de documents consacrés aux monuments et mausolées. Cela montre qu'au Bénin, dans ce domaine, la recherche n'est pas approfondie. C'est justement pour pallier à cette pénurie documentaire que nous avons recouru aussi bien aux témoignages oraux qu'à l'Internet. Par ce dernier moyen d'information, nous avons pu télécharger certains ouvrages et articles des auteurs étrangers afin de nous renseigner davantage sur la démarche à adopter.

S'agissant des sources orales, si certains de nos informateurs ont été affables et prolifiques, d'autres, au contraire ont été plus réservés et discrets. Tous les efforts faits pour visiter les mausolées dédiés à certains présidents de la République, dans des intimités familiales, ont été vains. C'est le cas de la famille AHOMADEGBE et SOGLO à Abomey, MAGA à Parakou dont les membres des familles se montrent réservés sur la prise de vue des mausolées. De même, la plupart des informations orales recueillies sur les monuments et mausolées manque de repères et dates de construction précise. Malgré toutes ces difficultés, nous avons pu collecter des données très importantes pouvant nous permettre d'élaborer le plan provisoire de la thèse.

Deuxième partie : Plan provisoire de la thèse et point de la
recherche

Plan provisoire de la thèse

Thème

Œuvre d'art et d'histoire : Symbolisme des monuments de la ville de Cotonou, des héros nationaux et mausolées des chefs d'Etat au Bénin.

Introduction générale

Première partie : Naissance et évolution des villes d'implantation des monuments et mausolées.

Chapitre I : Origines et extensions de la ville de Cotonou.

I-1- Les origines de la ville

I-2- Des activités économiques et politiques à la gestion de l'espace.

I-3- Evolution de la ville de Cotonou

Chapitre II : Origines et statut des villes historiques : Abomey, Parakou et Natitingou.

II-1 Abomey et la gestion du pouvoir politique

II-2- Naissance et organisation spatiale de la ville de Parakou.

II-3- Natitingou : naissance et gestion de l'espace urbain

Chapitre III : L'influence des autres villes dans la construction des mausolées des présidents de la République.

III-1-Ouidah, une ville historique

III-2-Porto- Novo et ses attributions

III- 3- Djougou et Bassila : historique et évolution

Deuxième Partie : Contexte de construction et étude des monuments et mausolées.

Chapitre IV : Etude de quelques monuments d'histoire de la ville de Cotonou

IV-1- Contexte d'érection des monuments

IV-2-Exemples de monuments de la période révolutionnaire

IV- 3- Quelques monuments érigés à l'ère du Renouveau Démocratique

Chapitre V : Les héros nationaux

V-1-Monument de l'illustre roi BEHANZIN

V-2-Le Guerrier BIO GUERA, symbolisé

V- 3- Stèle et mémorial du résistant KABA

Chapitre VI : Valeur historique et artistique des mausolées suivant les zones géographiques.

VI-1 : Mausolée du président Hubert MAGA à Parakou

VI-2- Mausolées des Présidents Alphonse ALLEY à Basila, Maurice I. KOUANDETE à Natitingou et Taïrou CONGACOU à Djougou

VI-3- Christophe SOGLO et Justin Tometin AHOMADEGBE à Abomey.

VI-4- Mausolées des présidents S. Migan APITHY à Porto- Novo et Général Paul Emile de SOUZA à Ouidah.

Troisième partie : Patrimoine culturel, mesure de sécurisation des monuments et mausolées.

Chapitre VII : Patrimoine culturel, patrimonisation et développement.

VII-1- Patrimoine et identité

VII-2- La patrimonisation

VII-3- Culture artistique et patrimoine comme vecteur du développement

Chapitre VIII : Problèmes liés à la gestion des ouvrages et du patrimoine

VIII-1- L'effet des intempéries

VIII-2- Le mauvais entretien du patrimoine culturel

VIII-3-L'occupation anarchique des sites.

Chapitre IX : Politique culturelle, mesure de sécurisation et mise en valeur du patrimoine

IX-1- Critères de reconnaissance du patrimoine : responsabilité et choix des institutions ?

IX-2- Programme de protection et valorisation du patrimoine : cas des monuments et mausolées

IX-3- Du patrimoine culturel et de l'essor du tourisme.

Présentation des premiers résultats à titre illustratif

Chapitre IV :

Etudes de quelques monuments d'histoire de la ville de Cotonou

IV-1- Contexte d'érection des monuments

IV-1-1- Contexte politique et idéologique

IV-1-2- Activités économiques et implantation des monuments à Cotonou

IV-1-3- Vie socio-culturelle pendant la révolution

IV-2- Exemples de monuments de la période révolutionnaire

IV-2-1- Monument de la place de l' Etoile Rouge

IV-2-2 La place de souvenir

IV-2-3- Sculpture du travailleur enragé

IV- 3- Quelques monuments érigés à l'ère du Renouveau Démocratique

IV-3-1- Paix et unité entre les nations

IV-3-2- Le Bénin face à son destin ou la marche en avant

IV-3-3- Le cardinal Bernardin GANTIN immortalisé.

Chapitre IV : Etude de quelques monuments d'histoire de la ville de Cotonou.

IV-1- Contexte d'érection des monuments

Très souvent, l'implantation des monuments est en rapport avec un fait ou une idéologie d'intérêt national. Ces ouvrages y gardent donc un souvenir vivant. Nombreuses sont les raisons qui expliquent leur construction.

IV-1-1- Contexte politique et idéologique

De 1960 à 1972, au Dahomey, la vie politique est ponctuée de querelles inter-ethniques et inter-partis. Le 26 octobre 1972, l'armée prit le pouvoir et son porte-parole, le commandant Mathieu KERÉKOU, lut une proclamation qui dénonçait la division des hommes politiques, la disparition de l'autorité de l'Etat, les injustices sociales, la corruption, le régionalisme. Les discours se terminaient par "vive la Révolution", comme pour promettre de nouvelles réformes et de profonds changements³⁵.

En fait, les premières mesures du gouvernement militaire tentèrent de susciter l'enthousiasme des masses populaires : le discours programme du 30 novembre 1972, la constitution d'un gouvernement militaire révolutionnaire, la création le 4 septembre 1973 d'un Conseil National de la Révolution composé de militaires désignés dans les garnisons et de civils délégués par les syndicats³⁶. Le marxisme-léninisme, en 1974, devient l'idéologie de l'Etat.

Cependant, le régime connut de profonds changements. En effet, le 30 novembre 1975, le Dahomey prit la dénomination de République Populaire du Bénin. Et, la loi fondamentale du 26 août 1977, mit un accent particulier sur la soumission de toutes les institutions au PRPB (Parti de la Révolution Populaire du Bénin). Cela se traduisit par la réduction des libertés individuelles.

³⁵ Daho Express du 27 octobre 1972, cite, par J-C. ALLADAYE "La Prolifération des rois au Bénin : une excroissance du Renouveau Démocratique", Abomey- Calavi, 2016 1p.

³⁶ Ibid.

Ce régime militaire, en réalité, inscrivait le Dahomey dans la voie d'une idéologie qui l'arrangeait aux côtés des puissances de l'Est. Ainsi l'opposition qu'incarnait la guerre froide (blocs Ouest/ Est) plongeait le Dahomey dans une situation difficile, précaire. C'est dans ce climat d'insécurité que les mercenaires, venues de l'extérieur, attaquent le Dahomey le dimanche 16 janvier 1977.

De 1972 à 1989, la vie politique est marquée par la domination à l'extrême du pouvoir politique³⁷. A travers les discours de l'époque, se lisaient la répression, des pressions sur les masses populaires, des couches vulnérables. Le régime révolutionnaire a pris le contrôle de la vie politique. C'est dans cette vision que la plupart des œuvres d'art, des monuments ont été commandés. Consciemment ou inconsciemment, ces ouvrages contraignaient le peuple à se soumettre à l'idéologie du Marxiste – Léninisme. Les œuvres sont marquées par les choix politiques ou idéologiques qu'économiques du régime.

IV-1-2- Contexte économique d'implantation de monuments à Cotonou.

Comme la vie politique, le secteur économique n'est pas épargné des exigences du régime révolutionnaire.

Puissance colonisatrice, la France a installé le Bénin dans la division internationale du travail en tant que pays producteurs et exportateur des produits du palmier à l'huile. Jusqu'à la première moitié des années 1970³⁸, l'économie béninoise est demeurée une économie agricole fondée presque exclusivement sur les produits du palmier à l'huile qui représentaient en moyenne 70% de la valeur des exportations du pays³⁹. C'est ce que Abiodoun, Soulé TAHO explique en ces termes :

L'agriculture à travers le palmier à l'huile avait longtemps constitué le seul pôle économique du pays de sorte que lorsqu'elle se

³⁷ Ibid.

³⁸ IGUE J.O., SOULE B.G, L'Etat entrepôt au Bénin 144p.

³⁹ TAHO A. S. *Coopération économique sous- régionale : Cas du Bénin et du Nigéria de 1960 à 2010* Mémoire de D.E.A, UAC, FLASH, E.D.P, 2013, 45p.

*portait mal toute l'économie s'en portait aussi mal, illustrant aussi la fragilité et la vulnérabilité économique du pays*⁴⁰.

En effet, la politique mise en place par le régime révolutionnaire ne facilitait pas l'émergence des activités économiques. Ainsi, l'une des mesures prises par ce régime fut la nationalisation de la plupart des banques coloniales.

Cette politique de nationalisation fut mise en pratique mais elle ne va pas résister pour longtemps puisque le pays sera confronté aux difficultés financières et économiques⁴¹. Mais, en 1976, les programmes de développement économique adoptés ont oxygéné l'économie nationale notamment dans le domaine agricole⁴². Si éphémère soit-elle, cette situation est aussi rendu possible grâce aux soutiens des pays révolutionnaires du continent et du monde, avec l'U.R.S.S. (Union des Républiques Socialistes soviétiques) en tête. La vie économique semblait de plus en plus favorable aux activités économiques.

A partir de 1985, avec la pression des puissances capitalistes, les nations socialistes montraient déjà des signes de faiblesse économique et financière⁴³. Progressivement, les crises alimentaires se répandaient sur toute l'étendue du territoire. Le régime montrait également des signes d'essoufflement, lesquels coïncident avec la chute du mur de Berlin 1989.

Au milieu de l'année 1989, déjà, la crise économique était à son comble. Afin d'éviter un affrontement violent et sanglant entre le peuple et le gouvernement, le président Mathieu KEREKOU a dû se plier à l'organisation d'une conférence devant réunir toutes les couches de la société. Cette conférence s'est tenue du 19 au 28 février 1990. Nombreuses sont donc les œuvres d'art qui symbolisent cette initiative. C'est le cas du monument "le Bénin face à son destin", de "paix et unité entre les nations". Désormais, une nouvelle ère s'ouvre avec de nouvelle idéologie. C'est dans cette

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Cf AMOUSSOU B., *La banque, la politique et moi*, Paris Archipel, 2011.

⁴² Ibid.

⁴³ Ibid.

perspective que le monument de la "place Lénine" qui traduisait la philosophie du marxisme-Léninisme a été détruit.

Mais le contexte socio-culturel du régime révolutionnaire maintient le peuple dans une passivité et une soumission qui se lisent à travers les œuvres de cette période.

IV-1-3- Vie socio-culturel pendant la révolution

Sous le régime révolutionnaire, la vie sociale avait une organisation qui traduisait les options de l'idéologie marxiste- léniniste. Ainsi, la formation qui se dispensait dans les centres d'enseignement était à l'image de la politique du régime en place. Ainsi les collèges, lycées, centre de formation technique ainsi que l'Université Nationale produisaient les jeunes diplômés, dans les arts plastiques (peinture, sculpture, architecture, dessin) et de performance, musique, théâtre. Ils étaient surveillés et donc leur génie créateur était orienté, vers les théories et normes du régime révolutionnaire. A titre illustratif, les arts dramatiques, à travers surtout les pièces de théâtre, devaient représenter les faits marquants de la période révolutionnaire. Entre autres, la grandeur du "Grand Camarade de lutte", le commandant Mathieu KEREKOU devrait être vantée à travers les représentations. Dans les productions littéraires comme artistiques, des œuvres consacrées à ce courant de pensée étaient nombreuses. C'est le cas de la pièce de théâtre, *Révolution africaine* de Sévérin AKANDO et bien d'autres ouvrages ont fait cas cette politique. Et même les chansons militantes des artistes comme Stanilas TOHON, ALEKPEHANHOU, Gnona SOSSOU "Gnonas Pedro"⁴⁴ faisaient l'éloge de la période révolutionnaire. C'était dans ce contexte que se situa la lutte spécifique du régime contre les chefs traditionnels, baptisée "la lutte contre la féodalité"⁴⁵. Cette campagne dénonçait les chefs traditionnels qui abusaient de leur pouvoir par l'exploitation des "laborieuses masses populaires". Elle prétendait qu'ils empêchaient à travers l'attachement aux coutumes ancestrales, la prise de conscience des travailleurs, de leur exploitation par le système mis en place.

⁴⁴ Tous artistes musiciens béninois. Avec de différents rythmes ils ont produit des œuvres pendant la révolution

⁴⁵ ALLADAYE C. J. " La prolifération des rois au Bénin : une Excroissance du Renouveau Démocratique", conférence du tronc commun, D.E.A , 2015 2p.

C'est l'une des raisons qui justifient la réalisation du monument de la Bourse du travail. Ce monument exprime le mécontentement des travailleurs sous le régime du Président Hubert MAGA en 1963, sur l'abattement des salaires de 25%⁴⁶, soulèvement qui aurait mis fin à ce régime.

Il serait important, pour mieux cerner la politique de cette période, de chercher à comprendre le message que véhiculent ces monuments

IV.2- Exemples de monuments de la période révolutionnaire

C'est une période riche en évènements. La description et l'analyse de trois ouvrages pourraient nous permettre de comprendre quelques faits marquants de cette période.

⁴⁶ Témoignage de Stéphane AHOUANDJINOÛ, ancien secrétaire Générale de la UNSTB (Union, Nationale des Syndicats et travailleurs du Bénin), le 20 février 2017 à Porto-Novo.

IV-2.1. Monument de la "place de l'Etoile Rouge"



Œuvre du Gouvernement russe, 1975, monument en bronze,
Cotonou, Collection Publique.

(Source : P. GNASSOUNOU, travaux de terrain, février 2017.)



Vue rapprochée du monument



Etoile à cinq branches

Ce monument fut construit par les Russes en 1975 au temps fort de la révolution marxiste-léniniste. L'Etoile Rouge est le plus grand symbole marquant de cette période

En 1972, Mathieu KERÉKOU prit le pouvoir par la force pour mettre fin aux coups d'Etat répétés. Le 30 novembre 1975 le Dahomey changea son nom pour devenir République Populaire du Bénin et opta pour la doctrine socialiste. Désormais, tout revêtait l'amure et la couleur socialiste érigés en signe d'empreinte politique. C'est ainsi que naquit la "place publique de l'Etoile Rouge".

L'Etoile Rouge comme son nom l'indique est un monument sous la forme d'une étoile à cinq branches peinte en rouge. L'étoile est l'icône des pays révolutionnaires. Au-dessus de l'étoile, s'érige une tour surmontée par une statue d'un homme. Il a une arme à l'épaule, un fagot de bois dans la main gauche et une houe dans la main droite. Tous ces instruments sont significatifs. En effet, l'arme rappelle aux Béninois que le service militaire est obligatoire à tout citoyen et le fagot de bois représentait la source d'énergie des 90% de la population béninoise. Quant à la houe elle symbolisait les activités agricoles, socle de l'économie béninoise⁴⁷. Cette place n'est pas restée statique. Elle a subi des modifications notables dans le temps. C'était l'une des places de la révolution au Bénin. La place du souvenir est un autre exemple de monument de cette période.

⁴⁷ <http://Wabenin.com/wp-content/uploads/2015/03/wabenin-etoile-rouge-jog>, Place de l'Etoile Rouge : les origines du monument (consulté le 24/06/2016), 9 p.

IV-2-2- La place du souvenir



Œuvre du Gouvernement Nord- Coréen, *monument de place du souvenir*, 1979, monument en bronze, Cotonou Collection Publique.

(Source : P. GNASSOUNOU, travaux de terrain, février 2017.)

Elle fait partie des monuments nationaux à forte connotation historique. Ce monument a été érigé en 1979 avec la coopération de la République de la Corée du Nord⁴⁸ en reconnaissance aux enfants de la patrie tombés sur le champ d'honneur, les armes à la main, le 16 janvier 1977. Cette reconnaissance est marquée par la

⁴⁸ Voir année d'érection inscrite sur le monument.

commémoration, le 01 février 1977⁴⁹, des obsèques nationales pour les martyrs. Elle incarne aussi la victoire des forces armées béninoises face aux mercenaires et surtout symbolise l'unité nationale

L'architecture de ce monument mélange, le style antique et le style révolutionnaire à travers le béton, les armes, le style, le geste véhément, l'expression marquée des visages et le mouvement général.

Cet ouvrage est réalisé sur une dalle. Au milieu, une statue d'un soldat béninois armé avec le drapeau nationale en main, marque la présence des forces militaires béninoises. Des deux côtés, cette statue est soutenue par deux autres : celle d'un homme et d'une femme armés de coupe-coupe, les torses dressés en défense. C'est l'un des symboles marquant de la période marxiste-léniniste au Bénin.

En fait, cette place a été construite non pas seulement pour rendre hommage et honorer la mémoire des victimes de l'attaque du dimanche 16 janvier 1977 mais aussi réveiller le patriotisme et le nationalisme. C'est un véritable symbole de résistance et de fierté nationale. En dehors des monuments de la place de l'Etoile Rouge et celui de la place du Souvenir, la sculpture du travailleur enragé garde aussi un message de la période révolutionnaire.

⁴⁹ ZANNOU N., *Le Bénin face à l'agression du 16 janvier 1977 : les tenants et aboutissants d'une tragédie*, mémoire de Maîtrise, Université d'Abomey-Calavi FLASH., D.H.A., 2015, 70p.

IV-2-3- Sculpture du Travailleur enragé



Artiste inconnu, 1973-1974, béton et fer, Cotonou, Collection Publique.

(Source : P. GNASSOUNOU, travaux de terrain, février 2017.)

(Illustration 9)

Cette sculpture fait partie des ouvrages qui illustrent les faits historiques et politiques au Bénin, hier Dahomey, au lendemain de l'indépendance. En effet, Les deux chefs de partis politiques, Hubert MAGA et Sourou Migan APITHY s'entendirent pour créer le 13 décembre 1960 un parti unique: Le Parti Dahoméen de l'Unité (P.D.U.). Mais la création de ce parti rompt avec le processus de démocratie pluraliste observé jusque-là et le P.D.U. ne parvint pas à obtenir l'adhésion massive des populations.

Mais les difficultés économiques et sociales nées au lendemain des indépendances provoquaient le mécontentement des travailleurs. En fait, l'une des mesures prises par le gouvernement du Président Hubert MAGA et qui révoltait les travailleurs fut l'abattement des salaires de 25%. En réponse à cette mesure, il fut organisé une marche par l'Union Nationale des Syndicats et Travailleurs du Bénin (UNSTB) contre le régime en place. Cette marche faisait partie des raisons qui expliquaient le renversement du régime en 1963. Et, c'était une décennie après, c'est-à-dire en 1973, que le monument aurait été réalisé par les organisations syndicales.⁵⁰

Cette sculpture est érigée à la Bourse du Travail dans l'angle supérieur gauche. Sur une dalle de forme rectangulaire d'environ 2m 50 de longueur sur 1m de largeur est représenté un homme incliné vers l'avant. Il est représenté l'image d'un homme qui tient une sorte de branchage exprimant la marche enragée d'un être révolté. Justement, cette révolte traduit le mécontentement des travailleurs d'octobre 1963. C'était donc pour garder ce souvenir que le monument a été construit. Si ces monuments évoquent l'idéologie de la période révolutionnaire, ceux réalisés à l'ère du Nouveau démocratique véhiculent les acquis de la démocratie.

IV-3- Quelques monuments érigés à l'ère du Nouveau Démocratique

Jusqu'en 1989, face aux difficultés économiques que traversait le pays, les soulèvements populaires étaient à leur comble. Même au niveau international la crise que traversaient les puissances de l'Est avec la chute du mur de Berlin en novembre 1989 a entraîné la baisse des revenus des régimes qui bénéficiaient de leurs aides. La

⁵⁰ Source : Antoine SOSSOU, conseiller spécial de l'Unité Syndicale de l'UNSTB.

faiblesse de l'U.R.S.S. (Union des Républiques Socialistes Soviétiques) va contraindre les régimes politiques africains comme celui de Mathieu KEREKOU à l'effondrement. Ce qui explique la tenue de la conférence nationale au Bénin en février 1990. Ainsi, au lendemain de cette conférence, on assiste au retour des capitaux provenant des multinationales.

L'économie de marché va se répercuter sur tout le pays. Les échanges, les activités agricoles seront soutenus par des politiques de subvention. Cette subvention est appuyée par le VI^{ème} sommet de la Francophonie tenu à Cotonou en 1995. Il s'agit de réussir la Francophonie comme un regroupement pertinent et nécessaire qui suppose l'affirmation claire d'une volonté politique et la mise en œuvre des stratégies d'action entre les pays francophones. C'est à cette occasion que le monument "Paix et unité entre les nations" a été réalisé. Et partant, la plupart des monuments de cette époque c'est-à-dire du Renouveau démocratique traduisent la coopération avec les investisseurs étrangers, la contribution de l'occident à l'économie nationale. Les monuments à connotation commerciale, pacifique ou religieux illustrent bien les acquis du Renouveau démocratique.

IV-3-1''Paix et unité entre les nations''



Kouassivi Dominique (Kouas), 1995, fer, béton, Cotonou, Collection publique.

(Source : P. GNASSOUNOU, travaux de terrain, février 2017.)

(Illustration 10)

Cette sculpture métallique se dresse au carrefour Cadjèhoun. La dénomination "Cadjèhoun" traduit déjà le message du monument. "Cadjèhoun" en Yoruba, signifie littéralement "Vient on va manger"⁵¹.

Cela symbolise l'idée de paix, d'unité et d'amitié. Cette œuvre prend appui sur une dalle d'environ 1 m et fait une hauteur d'au moins 3,5 m. Elle est peinte en vert pâle, présente deux hommes confondus, ayant toute la main droite à la poitrine, donc sur le cœur. Déjà, quel que soit le genre, la présence de deux êtres ou personnes symbolise l'idée de l'équilibre, de l'amour, de l'union, de l'unité nationale et la coopération internationale. C'est justement dans le cadre de la Francophonie que le monument a été réalisé en 1995 par l'artiste béninois Dominique Kouassivi.

Au regard du processus de mondialisation qui ne peut qu'entraîner la désagrégation des sociétés et des solidarités qui régissent encore les peuples francophones⁵², la Francophonie avait un projet différent pour le monde contemporain, fondé sur des valeurs et des objectifs. Il s'agit pour elle, d'assurer ensemble la liberté, l'innovation, le partage et la solidarité qui sont les termes premiers du contrat qui lie les pays francophones.⁵³

"Le Bénin, face à son destin" est un des monuments de la ville de Cotonou qui symbolise le libéralisme économique à l'ère du renouveau démocratique.

⁵¹ Selon l'artiste réalisateur de la sculpture, Dominique Kouassivi, (Kouas), propos recueillis le 15 février 2017

⁵² "L'Entente francophone dans la mondialisation" in *Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française. Université des Réseau d'Expression Française (AUPELF)*, Cotonou, 6^e sommet, 1995, 17p.

⁵³ Agence Francophone pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, *In présence et rayonnement de la francophonie*, 6^{ème} sommet des chefs d'Etats et de Gouvernements des pays ayant le français en partage, Cotonou, décembre, 1995 pp 20-21.

IV.3.2 Le Bénin face à son destin ou la marche en avant



Antoine LALEYE, 1998, béton et fer, Cotonou, Collection Publique.

(Source : P. GNASSOUNOU, travaux de terrain, février 2017.)

Illustration 11

Au grand carrefour Jéricho, est érigé le monument intitulé “Le Bénin face à son destin”. Au premier plan, se lit la sculpture de la carte du Bénin, représentée sur quatre faces suivant des styles différents.

Sur la face du devant (par rapport à la sculpture de l’arrière-plan) la nouvelle délimitation des douze départements est lisible. Un épis de maïs est posé sur cette dalle cartographiée. A l’arrière-plan, s’élève la sculpture d’une femme avec une chevelure remarquable, la tête inclinée vers l’arrière, la main gauche, main du cœur, tendue en avant et l’autre en arrière.

En interprétation, la présence de l’épi de maïs symbolise la vitalité des activités agricoles, et l’allure de la femme, le dynamisme féminin et sa place dans le commerce, les échanges sont à prendre en compte dans l’émergence de l’économie béninoise, car le développement d’un pays dépend aussi bien de sa bonne santé économique, politique que sociale et pacifique. Enfin, la statue du cardinal Bernardin GANTIN est le dernier ouvrage étudié.

IV-3-3 Le Cardinal Bernardin GANTIN, immortalisé



Benjamin MAFORT, *statue du Cardinal Bernardin GANTIN*, 2011, béton et fer, Cotonou, Collection Publique

Sur le boulevard du champ de foire, désormais appelé "Place Bernardin Cardinal GANTIN" est immortalisé le prélat à travers une statue, réalisée par l'artiste bénino-nigérian Benjamin MAFORT en 2011. Le professeur Albert TEVOEDJRE porte un témoignage sur l'origine et le contexte d'érection du monument:

(...).J'assume car je dois porter un témoignage et révéler une vérité aujourd'hui fulgurante pour moi, cette vérité, c'est la présence invisible mais évidente du Cardinal Bernardin GANTIN qui n'est nullement en repos mais toujours vivant parmi nous.

Nous allons ériger une statue dont nous ignorons l'origine, puisque nous ne l'avons pas commandée ou sollicitée. Je dois tout simplement relater qu'un soir, à la tombée de la nuit, un inconnu est venu faire arrêter à notre résidence de Djrègbé, un camion chargé d'un lourd contenu. Je n'étais pas présent. Il dépose entre les mains de mon épouse sa carte de visite avec un petit mot et se retire.

A la lecture de son message, je constate qu'il est anglophone, qu'il s'appelle Benjamin MAFORT et qu'il dit avoir été inspiré pour construire une statue du Cardinal Bernardin GANTIN qu'il tient à me confier, ayant appris mon rôle dans les activités liées au souvenir du prélat défunt (...)⁵⁴

La statue du Cardinal est implantée sur une dalle à quatre faces. Sur chacune des faces, est représentée la croix chrétienne. Au fronton de la dalle, précisément au-dessus de la croix est fixée une inscription. Dans un style religieux, le prélat garde dans la main gauche sa crosse⁵⁵, le don de l'engagement pour la réconciliation, la paix et la justice.

Par opposition aux monuments de la période révolutionnaire qui véhiculaient des idées de violence et d'agression, ceux érigés à l'ère du renouveau démocratique, pour la plupart, traduisent des messages de paix, de coopération et de développement.

⁵⁴ Extrait de l'allocution prononcée par le professeur Albert TEVOEDJRE, Médiateur de la République, à l'occasion de l'inauguration de la Place du Cardinal Bernardin GANTIN à Cotonou, le 15 novembre 2011.

⁵⁵ Bâton pastoral dont la partie supérieure se recourbe en volute, selon *le Petit Larousse*, 2001, 285p.

Conclusion

Considérées comme le signe par excellence de la modernité et comme le lieu privilégié des processus de modernisation, les villes africaines ont été longtemps considérées et sont encore souvent considérées comme des créations ex-nihilo, exclusives et unilatérales de la colonisation.

C'est sur cette trame que va se développer l'urbanisation. L'art et l'artiste, en effet, sont des facteurs déterminants de la modernisation de la ville, en ce sens qu'ils sont au service de la société. Par ses différents moyens d'expression, la création artistique met en lumière la culture, voire l'histoire des peuples à travers le temps et l'espace.

Monuments et mausolées constituent, entre autres, des techniques artistiques. En République du Bénin, comme dans tout pays, ces moyens permettent de garder le souvenir des faits ou des événements. En effet, de la période précoloniale à la période postcoloniale, l'érection dans les villes économiques et historiques, des monuments a pu répondre aux aspirations de chaque régime. Nous voudrions dire que, la plupart des monuments de la ville de Cotonou réalisés pendant la période révolutionnaire traduisent les mots d'ordre du Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR), 1972-1989. Le symbolisme des villes historiques éveille dans les esprits les idées patriotiques et l'attachement des héros nationaux à la terre natale. La monumentale sculpture du roi Béhanzin à l'entrée de la ville d'Abomey, le monument de BIO GUERRA à Parakou et le mémorial du guerrier KABA à Natitingou en disent long sur les résistances face à l'impérialisme européen. Il en est de même pour les mausolées dédiés aux présidents de la République.

C'est surtout l'ère du renouveau démocratique qui s'ouvre avec une implantation en grand nombre des monuments symbolisant pour la plupart les idéaux de paix, de justice, de liberté, de fraternité, de dialogue social, politique et interreligieux.

Les résultats du recensement des monuments et mausolées, réalisés par les artistes béninois et étrangers sont riches d'enseignements.

Mais, les constats qui se dégagent des travaux de terrain et l'analyse des données collectées est amère. La plupart des monuments, mausolées et tombes, ne répondent pas toujours aux normes requises en matière de construction, en ce qu'ils sont réalisés avec le choix de matériaux qui ne s'adaptent pas toujours au climat du pays. Il en résulte les fissures et les cassures au niveau des ouvrages.

Au regard de ces quelques problèmes recensés, il est important que l'Etat intervienne et apporte son appui à la réalisation d'autres monuments et mausolées en mémoire des figures oubliées. Il est aussi important que des actions soient menées pour l'entretien des mausolées des présidents de la République, de concert avec leurs familles Sourou Migan APITHY et les autorités municipales. De la même manière, les efforts consentis par l'Etat quant aux monuments des héros nationaux méritent d'être poursuivis.

En dehors des héros nationaux et des présidents de la République, il y a d'autres personnages qui ont marqué l'histoire de notre patrie. Ces personnalités se font particulièrement distinguer dans le domaine politique, militaire, scientifique, culturel, religieux etc., de la vie nationale à des moments donnés de l'histoire du pays. La suite de ce modeste travail se penchera sur cette question d'identification de ces personnages en vue de la restauration et la glorification de leur mémoire.

- **Sources et éléments de bibliographie**

I- Sources

I-1 Sources orales : liste sélective des informateurs

Pour mener à bien notre recherche sur les monuments, surtout à valeur historique de la ville de Cotonou, des héros nationaux et des mausolées dédiés aux présidents de la République, nous nous sommes aussi bien appesantis sur les documents écrits que sur les sources orales.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des personnes interrogées.

N° d'ordre	Noms Prénoms	Année de naissance	Profession et ou fonction	Lieu de résidence	Date et lieu de l'entretien	Quintessence de l'information
1	Didace A.YADJOHOUNTO	Vers 1958	Ingénieur principal des travaux publics (T.P)	Cotonou	Entretien réalisé le 12 juin 2016 à la Direction des Services Techniques (D.S.T). à Ganhi	Approche législative sur la protection des places publiques et de l'environnement au Bénin
2	Philippe ABAYI	Vers 1963	Peinte /sculpteur	Abomey- Calavi	Entretien réalisé le 07 janvier 2017 au quartier Agla à Cotonou à son atelier de travail	Il nous a fourni des informations sur les conditions d'érection et le symbolisme de la plupart des monuments de l'ère révolutionnaires. Il nous a également orienté vers des artistes réalisateurs de monuments.
3	Dieu-Donné OTENIA	-	Peintre/pédagogue d'art/Architecte d'intérieur.	Djadjo	Entretien réalisé le 04 janvier 2017, à l'atelier de peinture au quartier Djadjo, (Arrondissement de Calavi)	Acteur de l'art plastique béninois, il nous a surtout renseigné sur le monument inachevé : la porte de retour qui s'ouvre sur la façade maritime au niveau de la présidence. Projet dont il a été retenu par le Ministre de la Culture en 2000. Il nous a aussi mis en contact avec d'autres sculpteurs
4	Niquez MIGUEL	Vers 1957	Journaliste à la retraite administrative à l'ORTB.	Parakou	Entretien réalisé à la place du souvenir le 04 janvier 2017.	Il est très renseigné sur l'agression du 16 janvier 1977 ; du déroulement des faits jusqu'à la construction de la place des martyrs aujourd'hui place du souvenir, par la Corée du Nord. Son apport nous a été très bénéfique. Outre ces informations orales, il nous a fourni des documents officiels portant sur la période révolutionnaire au Bénin
5	Gratien ZOSSOU	vers 1948	Peintre et sculpteur moderne	Adjagbo	Entretien réalisé le 04 janvier 2017 à la place du souvenir	L'artiste a essayé de retracer les conditions d'érection du monument de l'Etoile Rouge pour en dégager le symbolisme ou l'idéologie véhiculés : philosophie révolutionnaire et l'option du Marxisme Léninisme.

6	Rodrigue KESSOU	Vers 1978	Architecte urbaniste	Abomey-Calavi	Entretien réalisé le 20 juillet 2016 dans son Cabinet au quartier Saint, Michel sur l'avenue Steimez	Il est l'un des informateurs à nous entretenir sur les textes de lois qui protègent l'espace urbain ainsi que le patrimoine culturel au Bénin
7	Richard SOGAN	Vers 1960	Secrétaire Général du Ministère de la Culture et du Tourisme	Porto-Novo	Entretien réalisé au Ministère le 18 juillet 2016	Grâce à lui, nous avons pu répertorier un certain nombre de monuments et mausolées construits au Bénin aussi bien pendant la période révolutionnaire que celle du renouveau démocratique. Il a aussi attiré notre attention sur les mesures de conservation, de protection et de valorisation du patrimoine culturel surtout matériel
8	Wilfrid T. SOSSOUHOUNTO	Vers 1964	Secrétaire Permanent à la Fondation Cardinal B. GANTIN	Cotonou		Il nous a offert une brochure qui fait l'historique de la statue légendaire du Cardinal B. GANTIN, érigée sur le boulevard du champ de foire de Cotonou
9	Antoine LALEYE	-	Sculpteur	Parakou	Entretien réalisé en ligne, le 15 Janvier 2017	Au sujet de la construction du monument du guerrier KABA à Natitingou dans l'enceinte de la mairie, cet artiste nous a livré des informations authentiques puisqu'il est l'auteur du mémorial. Avec lui, nous avons eu d'amples détails sur les mouvements de résistance de cet héros ainsi que sur le symbolisme du monument
10	Dorogui Doro SOUNON		Sculpteur professionnel	Parakou	Entretien réalisé en ligne, le 20 Janvier 2017	Il fut le réalisateur de la sculpture de BIO GUERA à Parakou. Outre les informations orales, très importantes, il nous a fourni des documents retraçant les faits de l'illustre, BIO GUERA

11	Félix AGOSSA	Vers 1966	Sculpteur	Dassa-zoumè	Entretien réalisé le 25 Janvier 2017	Avec cet artiste, nous avons obtenu des informations précises sur la construction du monument symbolisant le président Hubert MAGA à Parakou, puisque l'artiste fut le chef d'œuvre.
12	Martine de Souza	Vers 1965	Guide touristique	Abomey- Calavi	Entretien réalisé au musée historique de Ouidah, le 10 Janvier 2017	Elle nous a introduit pour la visite de la tombe du Général Paul Emile de Souza à Ouidah, président de la République du 18 décembre 1968 au 7 mai 1970. Son apport nous a été aussi bénéfique sur les mesures de protection du patrimoine culturel
13	Anonyme		Couturière professionnelle et commerçante	Cotonou	Rencontrée le 18 janvier 2017 à l'atelier de couture au quartier Saint Michel à Cotonou	Elle nous a mis en communication avec l'architecte Joseph VINOUE, réalisateur du plan de la place de l'Etoile Rouge.

1.2. Sources imprimées ou écrites

- **Article de vulgarisation**

- TIDJANI A. , " L'expression de la mort dans les noms patronymiques, prénoms et surnoms au Bas-Dahomey" in *Etudes dahoméennes n°1*, Porto-Novo, 1901-1962, p.163-168.
- TINGBE-AZALOU A., " Rites funéraires et exhibionnisme social en milieu fon du Bénin", *Anthropos* 88, 1993, p.163-168.

- **Publications d'organismes et rapports**

- Direction des Musées, Monuments et Sites-D.M.M.S.- (S. dir.), *Regards sur les musées, sites et monuments du Bénin*, Cotonou, Graphitec.
- D.M.M.S.- A.C.C.T., *pré-inventaire des monuments et sites*, Rapport d'études, Cotonou, 1986.
- DESCHAMPS F., *Inventaire du patrimoine béninois, rapport de mission, inventaire des monuments et sites*, A.C.C.T./P.S.D (Programme spécial de développement).
- MAIRIE DE COTONOU, *pré-inventaire des éléments du patrimoine culturel de la ville de Cotonou*, Cotonou (Cabinet Modular), 2014,120p
- COMMISSION, INTERMINISTERIELLE Ad'HOC chargé de définir les normes pour l'érection des monuments des héros nationaux et mausolées des présidents de la République, Rapport des travaux interministériels n°1274/M.D.N./M.C. A.T./M.D.G.L.A.A.T./M.E.T/D.C./S.G./D.P.P./S.A du 10 avril 2008, 2009, 42 p.
- ENSAG, *patrimoine culturel et développement*, Editions C.R.A, 2006, 107p.

II- Eléments de bibliographie

2.1. Ouvrages généraux et de méthodologie

2.1.1. Ouvrages de méthodologie

- BEAUD M., *l'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de D.E.A. ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, Editions ESTEM, 2005,117p.

- N'DA P., *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat*, Paris, l'Harmattan.
- ROUYEYRAN J.-C., *Mémoires et thèses. L'art et les méthodes. Préparation. Rédaction*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1994.

2.1.2. Ouvrages généraux

- ADAM S.K., BOKO M., *Le Bénin*, Paris, Edicef, 1993, 95p
- AFFOGBOLO I., OLOUGOUDOU E., *Cotonou : Regard sur une ville*, Paris, Editions Esprits libres, 249p.
- ARGAN G.C., *L'histoire de l'art et la ville*, Paris, les Editions de la passion, 1995, 219p.
- BIDIMA J.-C., *L'art négro-africain* Paris, Editions press Universitaire de France, 1997,123p.
- CORALLI M., *Espace publique et urbanité : le cas de Kounghoul au Sénégal*, Paris, l'Harmattan, 2001,108p.
- FASSASSI M.A., *L'architecture en Afrique noire*, Paris, Editions François Maspéro, 1978, 189p.
- LAUDE J., *Les arts de l'Afrique noire*, Librairie Générale Française, 1966.
- STRÖTER-BENDER, *L'art contemporain dans les pays du « tiers monde »*, Paris, Editions l'harmattan, 1995,223p.
- SOTINDJO, S.D., *Cotonou, l'explosion d'une capitale économique (1945-1985)*, Paris, Editions harmattan, Etudes Africaines 336p.
- TRIACA B., *Itinéraire au Bénin : histoire, art, culture*, Milan, Editions Stéphanomi, 1997,271p.

2.2. Ouvrages spécifiques

- BERNIER S., et alii, (S/dir.), *Vingt ans d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement 1981-2001*, Québec/Canada, Bibliothèque nationale, ISBN : 2-551-196353,2004, 130p.
- LEIRIS M., *Les nègres d'Afrique et les arts sculpturaux*, Paris, UNESCO, 1953, 363p.

- VERGER P., *Dieux d'Afrique : culte des orishas et vodouns à l'ancienne côte des esclaves en Afrique et à Bahia, la baie de tous les saints au Brésil*, Paris, Paul Hartmann, 1954.
- VIALE H., *Bénin : autour des anciens royaumes/portraits des rois*, Evreux, Musée d'Evreux, 1998.
- WALLON H., *Jeanne d'Arc d'après les monuments d'art depuis le XV^{ème} siècle jusqu'au XIX^{ème} siècle*, Rouen, Laurent de Vargas, 1989 (réédition de Firmin-Didot), 530p.

2.3. Articles et Revues

- ADANDE J., " Le bocio, une sculpture de rien qui cache tout" in *Mélanges*, Jean pliya, Cotonou, Editions Flamboyant, 1994 ,p. 111-132.
- BOCCO J., "Le patrimoine culturel et naturel béninois" in *la cour Grandmaison* 1998.
- CHEVRIER J. " Associer l'art à l'architecture et à l'environnement", *Vingt ans d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement 1981-2001*, Québec/Canada, Bibliothèque nationale, ISBN : 2-551-196353, 2004, p.75-77.
- DELAFOSSE M., " Statues des rois de Dahomey au musée ethnographique de Trocadéro" in *la nature*, n° 1086, 24 mars 1894, p. 66-262.
- G. FALL, PIVIN J. L.) (S/dir.) *Anthologie de l'art africain du XX^e siècle*, Editions, Revue noire, Paris, 2001, 407p.
- GOULET R. M. " de la politique d'intégration des arts à l'art public, Expériences et enjeux" in *Vingt ans d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement 1981-2001*, Québec/ Canada, Bibliothèque nationale, ISBN : 2-551-196353, 2004, p. 42-54.
- OLOUPE B., " L'urbanisation de la ville de Cotonou : forces et faiblesses, les perspectives " in *notre cadre de vie*, Bulletin d'information du M.E.H.U, n°1, janvier 1994p. 18-28.

2.4. Mémoires et thèses

- ALLA S.E., *Cotonou et les problèmes d'aménagements au Bénin*, Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle de géographie, Paris I, 1980.
- ASSOUTO A. H., *Monuments d'art et d'histoire : Topographie artistique de la ville de Cotonou*, mémoire de Maîtrise, Université d'Abomey-Calavi, FLASH, D.H.A, 2016, 86p.
- GBEDE J.-C., *La gestion urbaine de la ville de Comè*, mémoire de Maîtrise, Université d'Abomey-Calavi, FLASH., D.H.A. 1993 87p.
- HOUENOUE M. D. *Entre stéréotype et affirmation identitaire : quatre artistes contemporains d'Afrique occidentale*, Thèse pour l'obtention du grade académique Dr. Phil. en histoire de l'art, Université de Trèves, 2007, 347p.
- KOUKPAKI R., *Cotonou, des origines à 1945*. Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Dakar, 2^{ème} Volume, 1986, 685 p.
- RUBIO E. *La sculpture de Robert Moris de 1961 à 1978*, Thèse de Doctorat du 3^{ème} cycle, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1979, 245p.
- ZANNOU H., *Le Bénin face à l'agression du 16 janvier 1977 : les tenants et aboutissants d'une tragédie*, mémoire de Maîtrise, Université d'Abomey-Calavi FLASH., D.H.A., 2015, 100p.

Références webographies et images

- <http://Wabenin.com/wp-content/uploads/2015/03/wabenin-etoile-rouge-jog>, Place de l'Etoile Rouge : les origines du monument (consulté le 24/06/2016)
- <http://del.icio.us/post,url=http://nediaf.Org/?p=4438&tittle=B%C3%A9nin%20:implantation%20de%20la%20statue%20du%20Cardinal%20Bernardin%20GANTIN%20%C3%A0%20Cotonou> (Consulté le 27/06/2016)
- <http://www.lanouvelletribuneinfoespace-membre.com/?View=remind&id=1> Bénin : implantation de la statue du cardinal Bernardin GANTIN à Cotonou (consulté le 05/07/2016).
- [http://fr.allafrica.com/benin-construction-de-la-stele-du-roi-kaba... au-delà du symbolisme, saluons nos héros.](http://fr.allafrica.com/benin-construction-de-la-stele-du-roi-kaba-au-delà-du-symbolisme-saluons-nos-héros) (consulté le 24/06/2016).

- <http://1.b.p.blogspot.com/-6ccuzp-p-I/U3-C-37-650-kr-PI/AAAAAAAAA,FX0/ky-X-a-EbPE-mb-y/s-1600-%E9toile-r-J.P.G.-Monuments-et-m%C3%A9moriaux-d%27Afrique-1> (consulté le 26/06/2016).
- <http://3.bp.blogspot.com/-K.M.K-C.K.R.P.R.M-QW/U3-C4-Rbkd-BB/AAAAAAAAA-Fy//2M2-GES.-Monuments-et-m%C3%A9moriaux-d%27Afrique-1> (consulté le 26/06/2016).
- D 4 VFM/S 1600/ bénin J.P.G. Monuments et mémoriaux d'Afrique 1 <http://1.bq.blogspot.com/-ZKIK-4K-T-WU/U3-C42-GY-LEG-I/AAAAAAAAA-fvc-/Z-3-DD,3-H-2-1-S-1600/Colombe-2+Lomé%CC%81-J.P.G.-Monuments-et-m%C3%A9moriaux-d%27Afrique-1> (consulté le 26/06/2016).
- <http://3.Bp.Blogspot.com/bSy6-a-Q-X-8-CO-U3-C6-WWX-F-4-UI/AAAAAAAAA-Fy8.-eiFIFc-yo/S-1600/yaounde-R%C3%A9unification-statue.-png-Monuments-et-m%C3%A9moriaux-d%27Afrique-1> (consulté le 26/06/2016).
- <http://4.bp.blogspot.com/-hJ-9-Bf-AJDG-QJ-U3-C6-m1-fpC3I/AAAAAAAAA-Fyo/KC-Ola-1-S-1600-Lomé%CC%81-monument-+de-+l%27inde-%CC%81-pendance-+cim-0367.-J-PG.-Monuments-et-m%C3%A9moriaux-d%27Afrique-1> (consulté le 28/06/2016).
- <http://fr.allafrica.com/B%C3%A9nin.-Monuments-et-m%C3%A9moriaux-d%27Afrique-1> (consulte le 02/07/2016).

Listes des cartes et illustration

Liste des cartes

Carte n° 1 : Situation géographique des monuments étudiés de la ville de Cotonou.....	11
Carte n° 2 : Situation géographique des monuments des héros nationaux.....	12
Carte n°3 : Situation géographique des mausolées et tombes des présidents de la République.....	13

Liste des illustrations

➤ Liste des tableaux

Tableau 1 : Quelques monuments d'histoire de la ville de Cotonou.....	14
Tableau 2 : Monuments des Héros nationaux.....	15
Tableau 3 : Les mausolées et tombes des Présidents de la République.....	15

➤ Liste des images

Illustration 1 : <i>monument de la place de l'Etoile Rouge</i>	36
Illustration 2 : <i>Place Lénine</i>	37
Illustration 3 : <i>Place Bulgarie</i>	37
Illustration 4 <i>Place de souvenir</i>	38
Illustration 5 : <i>Statue du cardinal Bernardin GANTIN</i>	38
Illustration 6 : <i>monument du roi BEHANZIN</i>	39
Illustration 7 : <i>Mémorial et stèle de KABA</i>	40
Illustration 8 : <i>Monument de Bio GUERA</i>	40
Illustration 9 : <i>Sculpture du travailleur enragé</i>	58
Illustration 10 : <i>Paix et unité entre les Nations</i>	62
Illustration 11 : <i>Le Bénin face à son destin ou marche en avant</i>	63

TABLES DES MATIERES

Sommaire.....	2
Remerciements.....	3
Introduction.....	4
Première partie : Présentation géo- historique, approche conceptuelle et méthodologique.....	7
Chapitre I : Présentation géo- historique.	8
1.1. Cadres physiques de l'étude	8
1-1-1-Situation géographique des monuments et mausolées (Cartographie).....	11
1.2. Description des ouvrages	14
1.3. Symbolisme des monuments et mausolées.	16
1-3-1 Contexte historique des monuments d'histoire de ville de Cotonou.....	16
1-3-2- Monuments des héros nationaux : contexte et choix des villes d'accueil...	17
1-3-3- Mausolées des présidents de la République.	17
Chapitre II : Approche conceptuelle et méthodologique	18
II- 1- Clarification conceptuelle	18
II-1-1- Monument	18
II-1-2 Mausolée	19
II 1-3- Héros nationaux	20
II-1-4 Site et Patrimoine	20
II- 2- Problématique et base théorique	23
II-2-1- Problématique et intérêt du Sujet	23
II-2-2- Base théorique	25
II- 2-3- Hypothèses de recherche	26
II-2-3- Objectifs de l'étude	27
II- 2-3-1- Objectif général	27
II-2-3-2- Objectifs spécifiques	27
II-3- Revue de littérature et démarche méthodologique.....	27
II -3-1- Revue critique de littérature	27
II-3-2- Procédure de collectes des données	34

II. 3-2-1- Autres documents exploités	34
II-3-2-2- Personnes ciblées	34
II-3-2-3- Matériels et supports de recherche.....	35
II-3-3- Traitement des informations recueillies et analyse des ouvrages.....	41
II-3-3-1-Traitement des données	41
II-3-3-2- Analyse et description des ouvrages	41
II-4- Difficultés inhérentes à la recherche et approches de solutions.....	42
Deuxième partie : Plan provisoire de la thèse et point de la recherche.....	43
Présentation des premiers résultats à titre illustratif	49
Chapitre IV : Etude de quelques monuments d'histoire de la ville de Cotonou.	49
IV1- Contexte d'érection des monuments	49
IV1-1- Contexte politique et idéologique	49
IV-1-2- Contexte économique d'implantation de monuments à Cotonou.....	50
IV-1-3- Vie socio- culturel pendant la révolution	52
IV.2- Exemples de monuments de la période révolutionnaire.....	53
IV-2-1- Monument de la ''place de l'Etoile Rouge''	54
IV-2-2- La place de souvenir	56
IV-2-3- Le Travailleur enragé	58
IV-3- Quelques monuments érigés à l'ère du Renouveau démocratique.....	59
IV-3-1''Paix et unité entre les nations''	61
IV 3.2 Le Bénin face à son destin ou la marche en avant.....	63
IV-3-3 Le Cardinal Bernardin GANTIN, immortalisé.....	65
Conclusion	67
II- Sources	69
I-1 Sources orales : liste sélective des informateurs.....	69
1.2. Sources imprimées ou écrites	69
II- Eléments de bibliographie	69
2.1. Ouvrages généraux et de méthodologie	73
2.1.1. Ouvrage de méthodologie.....	73
2.1.2. Ouvrages généraux	74
2.2. Ouvrages spécifiques	74

2.3. Articles et Revues	75
2.4. Mémoires et thèses	76
Références webographies et images	76
Listes des cartes et illustration	78
Liste des cartes	78
Liste des illustrations	78
Table des matières	79